

COMPTES-RENDUS ET DISCOURS DES MINISTRES

JOURNÉE NATIONALE
DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE
15 mai 2013



Sommaire

- Discours d'ouverture de la ministre déléguée à la réussite éducative,
George Pau-Langevin 3

Comptes-rendus des tables rondes

- Première table ronde : Dynamique territoriale et réussite éducative 7
- Deuxième table ronde : Réussite éducative : quels enjeux pour les familles ? 10
- Intervention de la ministre déléguée à la Famille, Dominique Bertinotti 13

Comptes-rendus des ateliers

- Atelier 1 : Vers une nouvelle conception du décrochage : la persévérance
scolaire 14
- Atelier 2 : Ecole et familles : vers une nouvelle alliance ? 21
- Atelier 3 : Quelle place pour le bien-être à l'école ? 27
- Atelier 4 : Quels outils pour faire vivre le partenariat ? 34
- Atelier 5 : Quelle évaluation pour la réussite éducative ? 40
- Atelier 6 : Quel accompagnement à la scolarité ? 45
- Atelier 7 : Pratiques artistiques, culturelles et sportives : quelle réussite
individuelle et collective ? 51

Clôture de la journée

- Intervention de Daniel Picouly : un autre regard ? 58
- Discours de la ministre déléguée à la réussite éducative, George Pau Langevin 59
- Discours du ministre délégué chargé de la Ville, François Lamy 62
- Mot du ministre de l'éducation nationale, Vincent Peillon 66

Discours de la ministre déléguée à la réussite éducative, George Pau-Langevin



Mesdames, Messieurs les Préfets,
Mesdames, Messieurs les recteurs,
Mesdames, Messieurs les directeurs d'administration,
Mesdames, Messieurs les directeurs des services académiques,
Mesdames, Messieurs les députés et sénateurs,
Mesdames, Messieurs les présidents de conseils généraux et régionaux,
Mesdames, Messieurs les maires et élus,
Mesdames, Messieurs les professionnels de l'Education nationale,
Mesdames, Messieurs les représentants du monde associatif,
et vous tous chers acteurs de la Réussite éducative,

C'est avec un grand plaisir que j'ouvre aujourd'hui cette journée nationale dans ce lieu de savoir et de culture qu'est la Sorbonne. Cette journée est une rencontre inédite entre tous les acteurs de l'Education nationale, de la Ville, d'autres ministères, des acteurs associatifs etc. C'est un moment d'échange et de réflexion qui symbolise la transformation des paroles en actes.

Un an après l'élection de François Hollande, c'est une étape dans un travail collectif et partenarial où chacun, dans son rôle, contribue à construire le parcours des enfants et l'école de demain.

L'école connaît aujourd'hui des difficultés, nous en sommes tous conscients. Elle ne joue plus son rôle d'ascenseur social, et incarne pour nos concitoyens les plus modestes le rejet de la société. Toutes les enquêtes le démontrent. Dans les quartiers populaires, les niveaux sont moindres, et les écarts sont croissants. La sortie sans diplôme et sans qualification amène à une insertion professionnelle problématique. Quand les taux de chômage dans certains quartiers sont de l'ordre de 40%, quel avenir peut s'inscrire pour eux ? Comment s'accomplit la promesse républicaine d'égalité qui demeure l'idéal de l'école ? Diverses politiques compensatoires ont été mises en œuvre depuis des années pour corriger ce phénomène, soit dans le cadre de l'Education nationale elle-même, avec la création des ZEP, l'éducation prioritaire, les accompagnements éducatifs, les procédures d'école ouverte pendant les vacances, soit dans les programmes de politique de Ville etc.

Depuis la loi de cohésion sociale, des dispositifs ont été formalisés sous la terminologie de « Réussite éducative ». Il s'agit de proposer des actions individualisées de soutien à des enfants en difficulté. Ces dispositifs ont érigé l'action partenariale en méthode pour prendre en compte l'enfant dans son environnement. Ils s'intéressent aussi à sa santé et participent au soutien à la fonction parentale. La plupart des intervenants de ces programmes de Réussite éducative, dont vous êtes les représentants, sont en mesure d'en démontrer l'effet positif pour les enfants et les jeunes concernés.

Depuis plusieurs mois, je suis allée sur le terrain et j'ai pu apprécier la qualité de ce qui a été imaginé, de ce qui apparaît souvent innovant : dispositifs individualisés de soutien à l'apprentissage de la lecture, ateliers de sport, classes orchestre, dispositifs divers de remédiation, de soutien, de lutte contre le décrochage. Nous ne connaissons pas encore bien l'incidence de tous ces dispositifs sur les apprentissages. Le Conseil National des Villes (CNV), dans son avis du 6 décembre 2012, nous dit que, malgré les moyens spécifiques alloués aux territoires les plus enclins aux inégalités scolaires, l'ambition de réduction de ces inégalités est encore loin d'être atteinte. Si des politiques éducatives prennent en considération les spécificités des habitants, le CNV souligne que l'Education nationale demeure en soi l'outil le plus pertinent et le moyen irremplaçable pour réduire les inégalités et assurer la meilleure égalité de droit. Nous devons procéder à une meilleure coopération entre les politiques menées par l'Académie, les politiques territoriales et les actions de l'Education nationale.

La nécessité d'une meilleure mise en cohérence des dispositifs politiques de la ville Education nationale a été pointée par la Cour des comptes dans son rapport à la politique de la Ville. Elle a souligné les risques de substitution en matière éducative entre les moyens spécifiques mobilisés par la politique de la ville et mise en place par l'Education nationale dans ses dispositifs de droit commun. Il est indispensable de faire en sorte que ces dispositifs se complètent, ne fassent pas double emploi, et qu'au niveau du pilotage national, nous créions davantage de cohérence. Nous avons un travail en commun à faire sur les rôles respectifs de chacun et devons voir ensemble comment doivent évoluer ces dispositifs. C'est le sens de la convention à laquelle nous travaillons avec le ministère de la Ville. Nous devons arriver à ce que les enfants, les élèves, futurs citoyens ne soient pas dans les murs de l'école, reçus comme s'ils étaient dénués de bagages social, culturel, territorial etc.

Nous devons prendre en compte le fait que l'élève vient à l'école avec toutes les dimensions de sa vie personnelle, on ne peut pas ignorer les liens directs entre ce que l'enfant vit dans sa famille, ses difficultés sociales, l'illettrisme de ses parents, ou encore ses difficultés d'apprentissage de la langue française... Il est indispensable qu'à côté de l'école, et en relation avec l'école, d'acteurs interviennent. Ensemble, nous avons à construire des ponts entre l'école et ses partenaires, l'école et les territoires.

Le ministre de la Ville, François Lamy et moi-même avons souhaité cette journée pour faire écho à la priorité donnée par le président de la République à la jeunesse. Nous voulons affirmer une conception de l'école ouverte sur son environnement, aux familles et aux parents d'élèves. Nous voulons œuvrer pour une école qui considère que, si les apprentissages fondamentaux sont nécessaires, il est indispensable pour l'Education nationale de travailler en lien avec les acteurs du territoire et de considérer l'apport des autres pratiques éducatives, la mise en valeur de chacun pour nourrir l'estime de soi. Nous avons à faire un travail plus collectif au niveau national comme au niveau local. Cette journée a vocation à faire tomber nos éventuelles barrières, à faire émerger de nouvelles approches.

Ainsi, un atelier traitera de la question du bien-être à l'école, problématique qui émerge et qui questionne l'institution scolaire. Nous allons réfléchir ensemble aux causes du décrochage scolaire, et aux implications d'un passage de la notion de décrochage à celle de persévérance scolaire.

Nous travaillerons à faire évoluer les outils du partenariat de la Réussite éducative et notamment ceux utiles à une communication commune. Enfin, la question de l'évaluation est à prendre en compte car vous savez que ces divers dispositifs font l'objet d'évaluations diverses et variées. Une grande enquête est menée, mais il serait indispensable que tous les acteurs puissent disposer de mêmes critères pour une évaluation partagée. Nous devons nous mettre d'accord sur les principes et les méthodes qui doivent fonder une démarche comme participant à la Réussite éducative.

Ce matin, nous aurons deux tables rondes dont les thématiques conditionnent la Réussite éducative. D'abord, la nécessaire mise en œuvre territoriale et locale de ce type de problématique. C'est pourquoi nous allons avoir une réflexion sur la ville et les territoires. D'autre part, les relations famille/école qui ont un rôle déterminant dans notre système éducatif, notamment pour ces enfants en difficulté dont nous parlons.

La politique de Réussite éducative est totalement inscrite dans la refondation de l'école, menée sous l'égide de Vincent Peillon. La loi de refondation de l'école, notamment en ce qu'elle modifie les rythmes éducatifs, signale bien que nous avons à donner de la cohérence aux divers temps éducatifs qui se succèdent dans la journée de l'enfant. C'est cette cohérence qui sera à mettre en place dans les projets éducatifs de territoire. J'ai tendance à penser que là où les dispositifs de Réussite éducative fonctionnent, que là où nous nous avons pris l'habitude de travailler ensemble dans le scolaire et le périscolaire, il sera plus facile de faire mettre en place la réforme des rythmes scolaires.

Dans les plans éducatifs globaux mis au point dans certaines collectivités, comme au conseil général du Nord, avec qui nous avons signé une convention, on a mis en exergue cette complémentarité entre les différents acteurs. C'est une démarche importante pour la Réussite éducative. Cette journée est une journée charnière, qui s'inscrit dans le cadre d'une politique menée depuis un an pour essayer de donner une cohérence et une lisibilité à ce que nous faisons les uns et les autres, et qu'on rassemble sous le terme de Réussite éducative.

En cohérence, nous avons mis en valeur l'innovation en créant le conseil national de l'innovation pour la réussite éducative, et nous en avons confié la présidence à Didier Lapeyronnie. En cohérence encore, nous allons mener une expérimentation en matière d'orientation dans laquelle les parents auront leur rôle à jouer. Enfin, nous luttons contre l'absentéisme, et nous avons soutenu l'initiative des parlementaires d'abroger la loi Ciotti. Nous croyons vraiment que ce n'est pas en frappant les familles au porte-monnaie qu'on les aidera à assumer leur Réussite éducative.

Vous êtes nombreux à avoir répondu présents à cette invitation, je vous en remercie chaleureusement. Je remercie très chaleureusement aussi tous les personnels de l'Education nationale, de la politique de la Ville et les divers partenaires qui ont travaillé très assidûment pour que cette journée se tienne.

Nous allons approfondir des sujets essentiels, les principes sur lesquels nous voulons fonder la politique de Réussite éducative et les méthodes indispensables pour la réussir. Au-delà de ces propositions, cette réunion me semble symbolique.

Elle est la preuve, et je voulais vous rendre hommage, qu'existent sur le terrain des acteurs dynamiques, en mouvement, mobilisés pour permettre à nos jeunes de réussir leur éducation. Elle est la preuve qu'est en marche une école désireuse de refondation et de partenariat, que les territoires trouvent en eux les ressources pour répondre à leurs spécificités et à leurs caractéristiques. Ces initiatives sont porteuses de construction collective.

Je souhaite à chacun d'entre vous une journée riche d'échanges, de rencontres, de propositions pour bâtir ensemble cette politique de Réussite éducative que nous appelons de nos vœux.

Je vous remercie de votre présence et de votre concours.

Première table ronde : Dynamique territoriale et réussite éducative



Intervenants :

- Agnès van Zanten, sociologue
- Frédéric Bourthoumieu, président de l'ANARE
- Jacques Donzelot, sociologue
- Claude Dilain, sénateur de Seine-Saint-Denis

Lier « réussite éducative et dynamique territoriale » constitue un rapprochement pertinent.

- **Nécessité d'une démarche collective**

Il faut adopter une **démarche collective** plutôt qu'une démarche sélective et individuelle. Cela relève d'un traditionnel clivage gauche/droite, la gauche cherche à « *jouer la carte du territoire* » tandis que la droite considère qu'il faut davantage miser sur les motivations individuelles et la possibilité de sortir les jeunes les plus méritants des territoires en difficulté. Une démarche collective vise à aider les jeunes en difficulté dans les quartiers plutôt que de chercher à les en extraire.

- **Le territoire constitue un bon échelon pour penser la réussite éducative**

Il faut laisser aux acteurs de terrain les marges de manœuvre nécessaires à l'élaboration et l'adaptation des politiques de réussite éducative à la réalité des territoires. Les réponses peuvent se trouver dans les territoires qui ont déjà mis en place des dispositifs de réussite éducative.

- **Importance de la question de la transférabilité et de l'adaptabilité des dispositifs :** la même méthode de travail peut être appliquée en tenant compte des spécificités locales.

- **Améliorer les conditions de vie pour favoriser la réussite éducative**

« *Les conditions de vie dans certains territoires amènent mécaniquement à des échecs scolaires.* » Par exemple, certaines familles vivent à 6 ou 7 dans un F3.

Les problématiques de transports (isolement) et de qualité des bâtiments scolaires ont aussi une incidence sur les résultats scolaires.

- ⇒ Travailler dans un environnement propre, dans des bâtiments rénovés...est plus agréable et donne davantage envie de travailler.

- **Cohérence des dispositifs, accompagnement et suivi des politiques de réussite éducative**

Un suivi des politiques de réussite éducative est primordial car cela manque parfois de cohérence. Un accompagnement plus systématique des politiques et des expérimentations afin d'assurer leur succès, leur évaluation et leur généralisation est souhaité. Il « *faut revenir à une conception plus positive des territoires* » et ne pas extraire les meilleurs élèves à tout prix.

C'est aux acteurs de la collectivité de trouver cette cohérence.

Constat : En France, beaucoup de politiques sont lancées mais on se préoccupe peu de ce qu'elles deviennent sur le terrain. Il est pourtant important d'accompagner les politiques dans leurs mises en œuvre, avant même de chercher à les évaluer. Les moyens favorisant l'accompagnement devraient ainsi être déployés.

Exemple des rythmes scolaires : C'est une bonne réforme, approuvée même par l'académie de médecine, mais difficile à mettre en œuvre car elle engendre un effort financier de la part des territoires.

- **Nécessité d'un pilote : qui peut-il être ?**

L'expérience des PRE, montre que le maire, qui est souvent l' élu le plus connu, et qui connaît bien son territoire, pourrait être la bonne figure pour incarner ce pilote. Il a été rappelé que les maires sont prêts à prendre des responsabilités dès lors qu'on leur donne les moyens réglementaires.

- **Importance de la synergie des acteurs et du travail collectif**

Il faut percevoir les parents et les enfants comme des acteurs du territoire. Il convient également de s'interroger sur les modalités du travail collectif. La synergie entre ce que fait la politique de la ville et l'éducation nationale est également importante. La confiance entre les acteurs ne se décrète pas, elle se crée.

- **Une amélioration de la situation par un mouvement de l'institution**

Des pistes ont été lancées pour faire évoluer l'institution :

- Une plus grande présence des enseignants dans les établissements ;
- Le changement des enseignants au moins tous les 10 ans ;
- L'autonomie des collèges pour qu'ils puissent être mieux reliés aux quartiers.

⇒ La réussite éducative n'a de sens que si elle interroge et interagit avec la réussite scolaire.

- **Des principes fondateurs de la réussite éducative pour tous les territoires**

- Mettre les parents au centre de l'intervention ;
- Mettre autour de la table des professionnels de plusieurs disciplines ;
- Favoriser la synergie des acteurs.

Ces principes permettent ainsi de mener des actions qui correspondent à la réalité de chaque territoire.

Remarque : Il faudra du temps pour mettre en place des partenariats, de la cohérence et pour permettre que chacun ouvre ses portes et partage son expérience.

Deuxième table ronde : Réussite éducative : quels enjeux pour les familles ?



Intervenants :

- François Dubet, sociologue
- Jacqueline Costa Lascoux, juriste-psychosociologue
- Pierre-Yves Madignier, président d'ATD quart monde
- Jean-Paul Delahaye, directeur de l'enseignement scolaire

- **L'importance de l'implication des parents**

Dans certains lycées, les parents sont très, voire trop, impliqués. Il faut faire attention à ne pas faire de l'école « quelque chose de privé » où chacun chercherait à faire valoir ses intérêts personnels. En revanche, dans les quartiers difficiles, les parents sont peu visibles. Il y a donc de nombreuses actions à mener pour favoriser leur participation.

Par exemple :

- Proposer 3 jours de rentrée scolaire pour avoir le temps de mettre en place une véritable politique de prise en compte des parents.

Les familles pauvres ne veulent pas être isolées.

Il faut que les parents soient considérés comme les premiers éducateurs et les enfants dans leur globalité c'est-à-dire avec leur histoire, leurs attentes et leurs potentialités hors scolaire.

Il convient de ne pas infantiliser les parents et de leur faire comprendre l'importance de leur participation.

- **Nécessité d'accompagner les parents dans leur rôle**

On parle souvent du « métier de parent », mais ce n'est pas un métier « certifié », c'est une dignité, une qualité, une fonction.

Il faut reconnaître la place des parents dans l'éducation et essayer de comprendre aussi bien leurs attentes que leurs difficultés. Cependant, la transparence ne signifie pas entrer de façon inquisitoriale dans la vie privée des familles.

Les parents ont droit à ce qu'on leur explique ce que fait l'Ecole et il s'agit de les accompagner dans le respect des rôles de chacun, par exemple ne pas leur demander d'aider les enfants à faire leurs devoirs mais **les aider à aider leurs enfants à faire leurs devoirs**, les encourager à apprendre, à envisager des choix d'orientation.

- **L'importance d'un travail collectif et d'une synergie des acteurs**

- Importance de croiser les regards
- Importance de favoriser une confiance mutuelle entre les acteurs

- **Un travail à faire sur l'école**

- L'école doit être plus hospitalière pour les enfants mais également pour les parents.
- L'école doit s'ouvrir à la culture et ne pas uniquement se focaliser sur la réussite scolaire.

Point d'alerte : l'école doit cependant rester l'institution scolaire, et cela est aussi une préoccupation des parents. Si le bien-être doit être favorisé, l'Ecole doit rester un lieu où l'on apprend, une Ecole de l'émancipation.

- **Redonner de la confiance aux élèves**

Les élèves en France sont ceux qui ont le moins confiance en eux : ils n'osent pas répondre aux questions orales de peur de se tromper. Une grande partie du décrochage est due à cette perte de confiance. Les élèves n'acceptent pas de jouer un jeu auquel ils sont sûrs de perdre.

- **Envisager de donner à l'école des significations éducatives et culturelles** qui soient un bien offert aux élèves ;
- **Encourager les travaux collectifs** : des travaux de recherches ont montré que dans des situations très difficiles d'échec scolaire, la solution n'est pas dans la personnalisation du travail mais dans des démarches collectives, structurées, évaluées régulièrement.

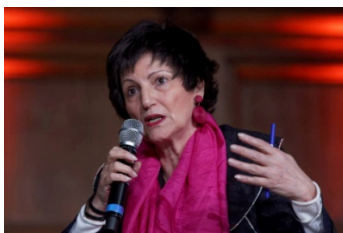
L'importance de la coopération : pédagogie de la coopération où chaque élève se repère par rapport à ce qu'il sait faire et ce qu'il a à acquérir. Certains peuvent aider les autres à acquérir des compétences. Cela permet :

- D'apprendre à travailler ensemble ;
- D'apprendre à coopérer ;
- De pouvoir s'adapter plus facilement au monde du travail.

- **Des pistes pour améliorer la compréhension de tous du système éducatif**

- **Travail sur l'orientation** : une meilleure collaboration notamment avec les parents est recherchée. A partir de septembre 2013, une expérimentation sera mise en place afin de laisser le dernier mot aux familles pour l'orientation de leurs enfants en fin de troisième ;
- **Travail sur l'évaluation** (qui doit être plus positive).

Intervention de la ministre déléguée de la Famille, Dominique Bertinotti



La famille, la société ne rentrent pas suffisamment à l'école. La faute est souvent rejetée sur les familles. Aujourd'hui, il y a une forte demande des familles – et ce quelle que soit leur appartenance sociale – d'être aidées dans leurs fonctions de parentalité.

Il faut prendre en compte la **diversité des modèles familiaux** : 1 famille sur 9 est aujourd'hui une famille recomposée.

Madame Bertinotti a cité trois éléments lui semblant importants :

- **L'importance du soutien à la parentalité** : tout parent demande à être aidé dans sa fonction de parent.
- **L'école doit aller vers l'hospitalité** : un travail est à faire sur le développement des systèmes de médiation.
- **L'importance du développement de la préscolarisation des 2-3 ans** ; expériences sur le terrain qui fonctionnent notamment avec les classes passerelles.



Atelier 1 - Vers une nouvelle conception du décrochage : la persévérance scolaire ?

Intervenants :

- **Laurence Girard**, directrice générale de l'Acisé
- **Guillaume Balas**, président du groupe socialiste à la région Ile-de-France
- **Claude Bisson-Vaivre**, inspecteur général de l'éducation nationale
- **Frédéric Bourthoumieu**, président de l'ANARE

Animateur :

- **Régis Guyon**, directeur du département Ville-Ecole-intégration du centre national de documentation pédagogique (CNDP) et rédacteur en chef de la revue diversité

➤ **Intervention de Claude Bisson-Vaivre**

➤ **Les causes du décrochage**

Le décrochage est un processus lent et sournois. C'est un phénomène complexe, plurifactoriel et systémique dans lequel le vécu scolaire peut être lourd.

Si parmi les causes du décrochage, des causes externes au système éducatif sont identifiées, il en est d'autres qui sont issues du fonctionnement de l'école. Celle-ci ne saurait se dédouaner de ses responsabilités :

- **l'orientation** : « on m'a orienté », « j'ai été orienté » disent des élèves traduisant ainsi un destin qu'il leur a échappé et qui a été contraint. Ce sont le choix et l'affectation de la filière professionnelle qui semblent poser le plus souvent problème. Les élèves ont-ils une connaissance suffisante des métiers pour choisir ? Le parcours de découverte des métiers et des formations a-t-il été bien construit ?
- **les procédures sont aussi souvent mises en cause**. Sont-elles suffisamment transparentes ? Les affectations tardives ne sont-elles pas source de marginalisation scolaire ?

- **la rigidité de l'organisation scolaire et les modalités d'évaluation :**
L'organisation de l'école, la structuration des voies (générale/professionnelle) et la hiérarchie des filières à l'intérieur des voies contribuent au tri des élèves, à l'aune d'une excellence souvent ramenée au bac S. Les modalités d'évaluation alimentent ce tri. La notion de parcours reste encore une volonté à défaut d'être une réalité.
- **des programmes et des objets d'apprentissage dont le sens n'est pas toujours perçu par les élèves :** Les notions abordées ne sont-elles pas parfois déconnectées de l'environnement de l'élève, ce qui rend complexe le travail de l'enseignant et rend plus difficile l'entrée de l'élève dans les apprentissages.
- **un système éducatif qui se protège** à travers des exclusions nombreuses qui mettent l'élève en échec et en opposition à l'école, des exclusions de cours en hausse très sensible, des sanctions insuffisamment éducatives en réponse à des incivilités et à des incompréhensions, des réticences à travailler avec les parents, etc.

➤ **L'École doit prendre ses responsabilités**

Cette liste non exhaustive ne peut qu'interpeller l'école et l'amener à prendre ses responsabilités pour corriger ses dysfonctionnements et revoir son organisation. Si dans un projet global, la prévention est élevée au rang de politique, c'est à l'école d'en prendre la responsabilité. **La persévérance scolaire est un projet de société, c'est aussi un projet pour l'école dans son contenu et son fonctionnement.**

Or aujourd'hui, l'identification des réponses existantes nous renvoie plutôt à des dispositifs internes à l'éducation nationale (ex : micro-lycées) ou externes (ex : école de la deuxième chance, EPIDE). La réparation a pris le pas sur la prévention.

➤ **Des pistes d'actions pour lutter contre le décrochage**

- **un meilleur repérage des difficultés des élèves et des élèves en rupture.** Compte tenu des difficultés et des causes identifiées, la plupart de ces réponses doivent mobiliser des équipes disciplinaires qui allient les acteurs internes à l'école et des professionnels ou des services externes. **Les programmes de réussite éducative (PRE) peuvent en assurer la cohérence et fonder une alliance éducative.**
- une meilleure association des parents à l'école. **L'école doit être hospitalière.**
- dès le premier degré, une **intégration de l'individuel dans le collectif** c'est-à-dire une prise en compte de l'individualisation dans le parcours scolaire.
- **une réflexion à engager sur les passages d'un cycle à l'autre** (grande section/CP – CM2/6^e – 3^e/2nde).

- **des réponses qui font système** avec le projet de l'école et de l'établissement et non plaquées, et qui engagent la responsabilité de la communauté éducative.
- la formation des enseignants à repenser pour aller vers des modalités pédagogiques et des actes d'enseignement qui sécurisent l'élève, le mettent en confiance. **Le travail en partenariat et la persévérance doivent être introduites au cœur de la formation.**
- **l'action conjointe vie scolaire-enseignants dans l'établissement** pour un regard global sur chaque jeune. Les conseils de professeurs et les conseils de classe sont à revivifier.

➤ **Intervention de Frédéric Bourthoumieu**

➤ **La notion de persévérance scolaire**

- concept emprunté au Québec qui signifie, agir sur la poursuite par les jeunes d'un programme d'études en vue de l'obtention d'une reconnaissance des acquis ;
- la persévérance scolaire comme la réussite éducative, doit être analysée dans son ensemble et non uniquement dans une perspective scolaire. Ainsi de nombreux facteurs interagissent : d'ordre personnel, familial, scolaire et environnemental ;
- enfin une remarque importante, parler de persévérance scolaire qui sous entend l'idée qu'il faudrait un effort pour réussir, ne signifie pas qu'il faille pour autant souffrir pour y parvenir,

➤ **Les déterminants ou facteurs de risque du décrochage scolaire**

- L'ensemble des études conduites sur le sujet montre que le processus de déscolarisation ne s'inscrit pas dans un continuum inéluctable. Les conditions de son développement dépendent d'une série de facteurs psychologiques et familiaux ainsi que des conditions socioéconomiques et culturelles personnelles à l'élève.
- Les pratiques institutionnelles et enseignantes dans leur façon de traiter les difficultés avec des phénomènes de stigmatisation jouent également un rôle important dans les processus de décrochage.
- Certains contextes semblent jouer un rôle important dans le processus de décrochage : faiblesse du capital scolaire et des réseaux de solidarités, relations intrafamiliales conflictuelles, conditions de vie précaire, accidents biographiques sources de ruptures, ségrégation urbaine et scolaire, culture scolaire concurrencée, etc.).

➤ **Les acteurs de la persévérance scolaire**

- l'enseignant et l'école : le climat scolaire, les pratiques pédagogiques, le climat de la classe, la relation enseignant – élève.
- les enfants et les jeunes : sa motivation, la qualité de ses apprentissages, sa socialisation
- les parents : le soutien affectif, l'encadrement, le suivi des travaux scolaires,

- les nombreux autres acteurs éducatifs : collectivités, associations : le développement d'actions d'appui aux jeunes et aux parents,

Face à la diversité de ces situations, il y a nécessité d'agir en partenariat.

➤ **Les interventions en faveur de la réussite éducative et scolaire**

- Prise en charge globale de la situation pour lutter contre le décrochage ;
- Reconnaissance des jeunes et leur famille comme des acteurs à part entière et non comme des seuls bénéficiaires.
- Mise en place de formations communes à la question du décrochage scolaire à destination de l'ensemble des acteurs.

➤ **Intervention de Laurence Girard**

Les programmes de réussite éducative (PRE) sont efficaces dans leurs réponses. Les autres acteurs (familles, associations) permettent de diversifier les sources pour repérer les jeunes.

➤ **Nouvel objectif : élargissement du public visé aux 16/18 ans**

Actuellement, travail sur les 12-16 ans.

Pour élargir aux jeunes de seize à dix-huit ans, il faut travailler avec les plateformes de lutte contre le décrochage, et établir des liens avec les autres dispositifs (internats, cordées de la réussite).

➤ **Expérience au Québec : la persévérance scolaire**

- On n'impose pas un **modèle de réussite scolaire**, on **accompagne** le jeune avec les équipes.
- **L'idée d'efforts** est présente mais **sans souffrance**.
- Le travail est lié au **bien-être de l'élève**.

➤ **Concernant les exclusions**

Pour les éviter, il y a une mobilisation nécessaire des acteurs sur le territoire afin de permettre de prévenir le décrochage.

➤ **Des échanges entre acteurs à favoriser**

Dans les établissements et sur le terrain, les acteurs trouvent des réponses mais celles-ci ne sont pas mutualisées. Des formations inter-catégorielles, intégrant les parents, permettraient de favoriser ces échanges.

➤ **Intervention de Guillaume Balas**

➤ **Les collectivités territoriales : actrices légitimes de lutte contre le décrochage ?**

Les collectivités territoriales ont un rôle à jouer car les réponses peuvent être conjuguées à plusieurs niveaux (transport, culture, etc.).

Pour lutter contre le décrochage scolaire, il faut que l'Etat agisse à plusieurs niveaux (ministères de la Ville et de l'Education nationale).

La question des PRE est liée aux territoires définis par la Ville.

➤ **La volonté des collectivités territoriales de lutter contre les inégalités**

Le groupe socialiste au Conseil régional d'Ile-de-France a commencé à travailler sur cette question il y a un an et demi. De nombreux acteurs ont été associés, ont apporté et inventé des réponses.

Le conseil régional a voulu apporter sa pierre à l'édifice pour lutter contre l'accroissement des inégalités. Il a notamment adopté un plan régional d'action de lutte contre le décrochage en avril dernier.

- **Elaboration de zones d'expérimentations**

Quatre zones d'expérimentations (un territoire des plateformes de Paris, Seine-Saint-Denis, Val d'Oise et Seine-et-Marne), avec une volonté d'interdisciplinarité des acteurs mobilisés, ont été définies pour lutter contre le décrochage.

Il faut être vigilant sur la complémentarité.

➤ **Importance de l'évaluation**

Il faudra mettre en place des évaluations très rigoureuses, à l'instar de ce qui a été mis en place au Canada.

➤ **Intervention de la salle**

Plusieurs questions ont été posées concernant les thèmes suivants :

- Les **RASED** et leur devenir
- La **lourdeur des programmes et la nécessité du travail en groupe** pour le bien être des élèves dans l'ensemble des établissements (y compris en centre ville)
- **Les trois C au Québec :**
 - La **Cohérence** (territoriale) ;

- La **Cohésion** (mise en réseau de tous les acteurs concernés) ;
 - et la **Continuité** (des moyens, cela peut poser problème lorsque chaque année, il faut retrouver des fonds pour faire fonctionner des dispositifs qui ont fait leurs preuves).
-
- **La formation des enseignants** devrait intégrer la persévérance scolaire (bien être et bienveillance)
-
- **L'orientation** : *penser et construire l'orientation sur le long terme*

Pistes d'actions : comment lutter contre le décrochage ?

- **Favoriser le travail collectif de tous les acteurs**
 - Favoriser le lien avec les familles et renouer le dialogue avec elles ;
 - Mettre en place des formations inter-catégorielles, intégrant les parents pour favoriser les échanges ;
 - Favoriser les échanges avec l'élève ;
 - Favoriser le travail collectif entre les professionnels de l'éducation nationale et les autres acteurs : les actions sont complémentaires. Pour cela, des partenariats entre les établissements scolaires et les structures hors école pourraient s'envisager ;
 - Favoriser la continuité des actions et le suivi des élèves.
- **Importance de la formation des enseignants**
 - Intégrer la notion de persévérance scolaire, la notion de bien-être, l'accueil des familles et les relations avec les familles dans la formation des enseignants ;
 - Favoriser les formations inter-catégorielles ;
 - Donner les capacités aux enseignants d'identifier les symptômes d'un élève en voie de décrochage et trouver des solutions pour l'éviter.
- **Travailler sur le système scolaire et l'orientation**
 - Construire une orientation plus adaptée aux élèves ;
 - Elaborer un projet individuel de l'élève selon ses capacités et ses envies ;
 - Travailler sur les passages de cycle (CP, 6^{ème}, 2^{nde}) ;
 - Mieux lier vie scolaire et enseignement ;
 - Revoir les exigences de réussite scolaire et trouver des solutions adaptées aux élèves les plus en difficulté sans leur donner le sentiment d'exclusion ou d'infériorité (cf. persévérance scolaire au Québec).
- **Favoriser la mise en place de structures d'accueil des élèves exclus**
 - Les élèves exclus ne doivent être livrés qu'à eux-mêmes ;
 - Des structures adaptées, avec des professionnels, doivent accueillir ses élèves afin de les accompagner dans le temps d'exclusion (prise de conscience de la faute, construction d'un projet, etc.).
- **Favoriser la mise en place de plateformes**
 - Cela permet de « récupérer » les élèves qui ont décroché.

Atelier 2 - Ecole et famille : vers une nouvelle alliance ?

Intervenants :

- **Jacqueline Costa Lascoux** : juriste-psychosociologue,
- **Elisabeth Pochon** : députée de Seine-Saint-Denis, ancienne CPE
- **Christian Philip** : recteur de Montpellier
- **Bruno Masurel** : responsable du réseau Ecole d'ATD quart monde

➤ Rappel concernant le groupe de travail

En introduction, Madame Costa Lascoux indique les orientations de la discussion :

- *Comment ouvrir l'école aux parents et notamment à ceux qui en sont le plus éloignés ?*
- *Impliquer les parents : levier de la réussite des élèves ?*
- *Comment construire un dialogue rénové entre professionnels et parents ?*

➤ Intervention d'Elisabeth Pochon

➤ Plusieurs constats :

- **Changement de la société** : la société change, les attentes des parents et la vision de l'école aussi.

Avant, il n'y avait pas de corrélation entre la **réussite dans la vie** et la réussite scolaire. Aujourd'hui avec peu ou pas de diplôme, un enfant a moins de chance de réussir une vie professionnelle et d'avoir une réussite sociale.

- **Changement du rapport avec la famille** : le rapport avec la famille est différent, les familles ont changé et il faut s'adapter à ce changement.

➤ L'importance d'un lien entre les familles et l'Ecole

Il est important de **renouer le dialogue entre les parents et l'école** pour éviter les incompréhensions mutuelles. Il y a souvent des distorsions entre les attentes réelles des enseignants et ce que les parents pensent que les professeurs attendent.

Par exemple les convocations sont toujours perçues de façon négative et sont mal vécues par les parents.

⇒ D'autres moyens favorisant le dialogue et les échanges entre l'Ecole et les familles sont à trouver.

➤ Propositions :

- Imaginer des **temps de rencontres familles/enseignants** en dehors de l'école ;
- Concevoir l'action des parents et de l'école comme des **actions complémentaires** ;
- Prévoir une formation des enseignants disposant d'un **volet pour favoriser le dialogue avec les familles**. ;
- Au niveau du **recrutement des enseignants**, il apparaît nécessaire de recruter des professionnels qui connaissent les quartiers et leurs difficultés, mais aussi l'environnement des familles afin de faciliter les échanges et la compréhension mutuelle.

➤ **Intervention Christian Philip**

Il y a un lien particulier entre Ecole et familles et une grande majorité des enseignants sont conscients de cette nouvelle alliance.

➤ Rappel des dispositifs existants qui fonctionnent :

- La mallette des parents ;
- L'intégration des parents dans les réseaux d'éducation prioritaire ;
- Ouvrir une école aux parents pour favoriser l'intégration ;
- Les différents partenariats avec des institutions ou associations ;
- L'utilisation renforcée des espaces numériques de travail (ENT) ;
- La création des Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP).

⇒ **L'important est de mutualiser les pratiques en créant notamment des partenariats**

➤ Des propositions :

- **Concernant la formation des professeurs :**
 - Avec ATD quart monde, prévoir une **formation sur les familles en difficultés** (comment les comprendre, leur parler, agir avec eux... ?) ;
 - Inclure une **formation spécifique sur le rapport école/parents** dans le programme de formation de l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) ;
 - Prévoir une formation des personnels d'encadrement, des personnels sociaux et de santé, des conseillers principaux d'éducation etc.
- Prévoir des **lieux d'accueil pour les parents** afin de mieux cerner leurs besoins. Exemple de la maison des parents (café hebdomadaire à heure fixe etc.).

- Insérer systématiquement dans **les projets d'école** un volet concernant le lien avec les familles.
- Regarder ce qui peut se faire ailleurs (au Québec les instances de réussite éducative sont par exemple des instances élues).
- Mieux travailler avec la politique de la ville.

➤ **Intervention de Bruno Masurel**

Explication du projet d'ATD quart monde, « *En associant leurs parents à l'école, tous les enfants peuvent réussir!* », sur les relations Ecole/familles mené dans le quartier de Maurepas, à Rennes pour une période de 5 ans (4 années scolaires complètes).

Ce projet révèle :

- L'importance **du partenariat** entre tous les acteurs de l'éducation du quartier ;
- L'importance de bien cerner les rôles de chaque acteur, que chacun connaisse bien son rôle et celui des autres acteurs ;
- Les bénéfices de la création de **groupes de pairs** ; rencontres organisées et animées par 2 animateurs (PRE et ATD pour les parents, coordinateur ZEP et ATD pour les enseignants, qui leur permet un temps d'analyse de pratiques).

Constat : Certains professeurs sont en difficulté car ils doivent consacrer beaucoup de temps à la discipline, pour que les élèves se calment et se mettent au travail, ce qui empiète trop sur les temps d'apprentissage.

⇒ Il faut éviter la stigmatisation et les reproches mutuels.

Par exemple : des réunions ont été organisées entre les parents et les professeurs, où les parents racontaient leurs souvenirs d'école. Beaucoup de gens ont osé prendre la parole pour raconter leurs souvenirs. Lors des réunions des parents, tout est enregistré et retranscrit pour en faire part lors de la réunion des enseignants. Les parents voient alors que leur parole est vraiment prise en compte, ce qui restaure leur confiance en eux et les encourage à s'investir.

Différents thèmes ont été abordés pendant ces réunions :

- *Qu'est ce que la réussite éducative pour les uns et les autres ?*
- *Comment les enseignants font pour travailler en classe, et avancer, y compris avec les élèves les plus en difficultés ?*

Bilan de ces quatre années d'expérience :

- Le dialogue entre les parents et l'école s'est amélioré ;
- Un lien s'est créé, des parents deviennent des relais pour en associer d'autres ;
- Les rapports sont moins agressifs, car les peurs réciproques sont réduites.

Question : *Comment transférer ce projet ailleurs ?*

Un outil de formation est en cours de création, de façon à diffuser les enseignements de ce projet par la formation de tous les acteurs éducatifs.

➤ **Echange avec les membres de l'atelier**

Différents thèmes ont été abordés et ont suscité des interrogations de la part des participants de l'atelier.

- **La notion de temps et de disponibilité**

Comment dégager des temps adaptés ? Les parents ont besoin de parler mais parfois il y a des contraintes de temps par exemple lorsqu'ils travaillent tard le soir.

Il faut s'efforcer de concilier les temps de disponibilité des parents et ceux de l'école.

Comment résoudre ce problème ? :

- Avoir des parents relais dans les établissements ;
- Mettre en place des RDV téléphoniques avec les parents à des horaires plus adaptées.

- **Les problèmes de compréhension**

- Les problèmes liés à la langue (remarque : les enfants ne doivent pas être utilisés comme traducteurs, il y a des personnes spécialisées pour cela) ;
- Il faut des relais entre les familles et l'école ;
- La simplification du vocabulaire est nécessaire ;
- L'ouverture de l'école aux parents avec internet est une bonne chose ;
- Question des devoirs : difficultés pour aider les élèves, c'est une source de conflits, il faut trouver des solutions. (par exemple, supprimer les devoirs à la maison...).

- **Les éléments importants pour favoriser les échanges entre les familles et l'Ecole**

- **Importance de la multiplication des outils du numérique**

Cela permet un rapprochement entre les citoyens et les institutions. Exemple du cahier de texte numérique

- **Importance de la formation**

Il faut travailler ensemble et construire quelque chose collectivement.

Par exemple, il a été rappelé que la formation des professeurs est très importante, mais le plus important reste de se former ensemble. Les chefs d'établissement doivent également être formés.

- **Importance des classes passerelles et de la scolarisation des moins de 3 ans**

- **Importance de la participation de toute la famille y compris les hommes**

Ce sont souvent les mères qui se déplacent, il faut inciter les pères à venir et s'investir dans les rencontres organisées.

- **Importance du travail de mutualisation**

- La mutualisation des bonnes pratiques (observatoire?) ;
- Un état des lieux des différents acteurs est à faire (qui fait quoi?) ;
- La synergie entre les acteurs est incontournable ;
- L'importance de la diffusion d'une culture commune.

➤ **Pistes d'actions : comment renouer le dialogue et favoriser les échanges avec les familles ?**

• **Importance d'établir des relations de confiance avec les familles**

- Il faut parler d'autre chose que de l'école avec les parents afin qu'ils prennent conscience que les professeurs ne sont pas si inaccessibles et éloignés d'eux. (Aller les voir à la sortie des cours, parler du quartier, etc.) ;
- **Rétablir le sentiment de fierté**, notamment pour les parents dont les souvenirs d'école sont douloureux, (valorisation et reconnaissance de leurs cultures, présentation du travail des parents et pas uniquement les métiers les plus valorisants) ;
- Eviter les stéréotypes et les stigmatisations ;
- La **notion de médiation** est importante et ne doit pas être oubliée. La médiation peut être la solution pour instaurer un dialogue entre tous.

• **Importance de trouver des temps et des lieux de rencontres adaptés**

- Favoriser les lieux d'échanges et de rencontres. Rappel : depuis 1989, un local devrait être prévu pour les parents dans toutes les écoles ;
- Multiplier l'utilisation des **outils numériques**.

• **Importance de la formation des acteurs**

- Intégrer un volet « amélioration des relations Ecole/Familles » dans le projet d'ESPE ;
- Prévoir la formation de tous les acteurs (chefs d'établissement, personnels...) ;
- Sensibilisation au dialogue avec les familles.

• **Utiliser les dispositifs existants qui fonctionnent**

- Exemple de la mallette des parents et de la création des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)

• **Importance de la mutualisation des pratiques et de la création de partenariats**

Atelier 3 - Quelle place pour le bien-être à l'école ?

Intervenants :

- **Cécile Blanchard**, chargée de mission à la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)
- **Jérôme Carpentier**, Proviseur du Lycée Saint-Exupéry de Créteil
- **Colette Gissot**, maire adjointe de la ville de Caen en charge des politiques de santé publique et de l'animation des quartiers populaires
- **Michel Lussault**, président du PRES Université de Lyon et directeur de l'Institut français de l'éducation.

➤ Introduction des débats :

➤ La notion de bien-être

Le thème de l'atelier devait être celui de la santé des élèves, pourtant, pour aussi légitime qu'elle soit, cette entrée en matière a été jugée trop réductrice.

Il a donc été décidé d'aborder le bien-être à partir de recherches menées en Angleterre et au Canada, à savoir sous l'angle de la **bienveillance du système éducatif**.

Se poser la question du bien-être revient à :

- Articuler la place de l'individu avec les attitudes collectives qui caractérisent le bien-être ;
- Aborder l'échelle de l'établissement en tant qu'entité fondamentale et l'articuler avec l'échelle du territoire (le réseau) ;
- Articuler la réussite scolaire et la réussite éducative ;
- Parler d'accueil, d'hospitalité, de mise en confiance de l'ensemble des parties prenantes ;
- Aborder la problématique de l'efficacité des systèmes scolaires valorisants.

⇒ **Bien-être** et **bienveillance** sont des facteurs efficaces d'acquisition des compétences et d'intégration sociale.

⇒ En Europe du Nord, le système scolaire s'appuie beaucoup sur le bien-être.

➤ Intervention de Jérôme Carpentier

La question du **bien-être** peut apparaître comme secondaire si on la compare à la confection des emplois du temps, à l'organisation du bac et à la répartition de la dotation en moyen d'enseignants, car elle est moins incontournable. Pour autant, elle reste une **question fondamentale**.

Une complexité à acter un projet d'établissement autour de la notion de bien-être

Si l'on attend d'un établissement qu'il définisse et mette en œuvre une politique de bien-être visible et appliquée par tous les acteurs de sa communauté éducative, alors il faut en faire un axe fort du projet d'établissement.

Et où le projet d'établissement s'acte-il ? En conseil d'administration. C'est l'instance où les choses peuvent se complexifier, c'est la phase possible de freins. Car si la nécessité du bien-être fait consensus, les moyens pour y parvenir sont, eux, loin d'être consensuels.

Par exemple, si l'on considère, avec certains psychologues, que la notion du bien-être se décline en notion d'estime (estime de soi, estime de la part des autres) : à l'école, l'estime se joue, notamment, à travers la notation, les appréciations, les décisions d'orientation.

Or, en matière de notation, une même copie donnée à deux correcteurs différents peut faire l'objet de deux notes bien différentes...

Quelle est donc la valeur absolue ou la pertinence de certains indicateurs de performance des élèves ou de certaines décisions d'orientation, qui ont un impact direct sur le bien-être de ces élèves ?

Pour autant, au nom du projet d'établissement, peut-on imaginer le moment où l'on va acter une ligne politique directrice de la mise en place de cette idée du bien-être, et, ce faisant, définir des critères d'harmonisation et de cohérence des pratiques enseignantes ? Non seulement cela ne sera pas consensuel, mais cela sera extrêmement polémique !

Pourtant, en dépit de la difficulté, nous avons tous intérêt à nous emparer de la question du bien-être, et à faire en sorte qu'elle devienne un élément constitutif et identitaire de chaque établissement, faute de quoi la place laissée au bien-être restera aléatoire et tributaire d'un saupoudrage de pratiques individuelles de personnes qui portent un intérêt à la question

➤ Intervention de Cécile Blanchard

La question du bien-être ou mal-être est celle du bien-être physique.

C'est un **enjeu pour la réussite de l'élève, la confiance et l'estime de soi**.

Les parents d'élèves à la FCPE ont remarqué qu'il y avait un nombre grandissant d'élèves en souffrance. Le baromètre montre qu'une majorité de collégiens vient à l'école avec des maux de ventre ou n'aime pas l'école.

Cette **souffrance** s'accompagne d'une forme de **violence institutionnelle** (notation, orientation, normes scolaires et culturelles, règles de fonctionnement non adaptées, exclusion...) et est l'une des causes de l'absentéisme et du décrochage.

➤ **Trois constats sont faits :**

- L'ennui des élèves par rapport à des contenus d'enseignement ;
- La limite des notes chiffrées ;
- La peur de l'erreur.

➤ **Les pistes de solutions envisagées :**

- Privilégier les méthodes d'évaluation plus constructives **qui valorisent la réussite, la progression** et qui participent à la construction des savoirs.
- **Perfectionner l'orientation.** Comment demander à un élève de construire un projet professionnel s'il n'a pas le dernier mot ?
- **Limiter les redoublements** dans la pratique. La question du redoublement a également montré son inefficacité et son caractère parfois nocif.
- **Mesurer la sanction.** Elle est fortement présente dans les règlements intérieurs toujours plus restrictifs.
- **Eviter les reports de responsabilité.** Il est important de ne pas reporter la responsabilité de l'échec sur l'enfant et sur sa famille dans le cadre des devoirs.
- **S'interroger sur le concept d'égalité des chances.**
- **Respecter l'intégrité physique et corporelle.** Le code de l'éducation doit être aussi protecteur que le code du travail pour les salariés. Il doit s'attacher aux points essentiels que constituent les rythmes scolaires, la pause méridienne, l'alternance classe-vacances, le port de charges, les infrastructures (l'accès aux toilettes et la propreté).

➤ **Intervention de Colette Gissot**

On constate une territorialisation de la notion de bien-être.

Qu'est ce que la santé pour une ville ? Le bien-être physique, psychique, moral.

➤ **Exemple d'un diagnostic grand public mené sur la santé à Caen**

Cela a permis d'analyser 400 réponses auxquelles se sont ajoutés des entretiens semi-directifs avec les acteurs des services sociaux (PMI, centres médicaux, médecine scolaire...)

⇒ **Il ressort du diagnostic 3 priorités pour le public :**

- La question de l'**alimentation** (équilibre);
- La **santé psychologique** (isolement, lien social);
- L'**accès aux soins** (hygiène, protection sociale, accès sanitaire).

➤ **Les principaux constats liés à la santé et au bien-être :**

- La nature des **besoins** liés à la santé est très **territorialisée** selon que les personnes résident en centre ville ou dans les quartiers de l'éducation prioritaire.
- Si les **problèmes de santé** sont portés par les parents eux-mêmes pour les populations du centre ville, ils sont portés par les partenaires sociaux pour les quartiers prioritaires.
- On demande aux jeunes d'être bien dans leur peau, performants, bons citoyens, de savoir coopérer tout en étant prêt à affronter la compétition sociale.

➤ **Les pistes d'amélioration envisagées :**

Face au déficit du lien social. L'enjeu ne réside-t-il pas dans la **mise en place d'outils permettant de recréer du lien social**, du vivre ensemble ?

Des solutions parfois simples peuvent être envisagées comme la création de jardins en bas de l'école, des **ateliers de cuisine** au sein des écoles pour aider les familles qui n'ont pas le temps de cuisiner le soir...

Il y a beaucoup d'écoles qui se lancent dans des potagers, des **jardins partagés**, des circuits courts avec les agriculteurs.

- ⇒ Il ne faut **pas être dans une conception normative du bien-être**, ce dernier doit se construire en **fonction du caractère du territoire**.

➤ **Questions soulevées par les participants de l'atelier et pistes de réflexion**

• **Réflexions sur la notion de bien-être**

- *Qu'est ce que le bien-être ?*

Il convient d'exploiter les mesures apportées par les études sur le bien être (sur le champ aussi bien individuel que collectif). Des études anglo-saxonnes, canadiennes et l'OCDE ont établi des **critères objectifs de mesure du bien-être**, par exemple le taux de suicide dans un établissement et le taux de réussite scolaire.

- *L'interrogation sur le bien-être n'est-elle pas une interrogation sur la société d'aujourd'hui ?*
- *Quel modèle de bien-être pour les adultes encadrant également ?*
- *Comment faire le lien entre le travail mené sur le bien-être de l'élève dans un cadre extérieur à l'établissement et celui mené au sein de l'établissement ?*

➤ **L'importance de prendre en compte l'élève**

- Quelle est la **place de l'élève à l'école** ? Quelle est sa participation réelle dans les apprentissages ? Une des **conditions du bien-être de l'enfant, c'est son autonomisation, sa prise de responsabilité, sa participation à la vie scolaire.**
- Le système français questionne-t-il les enfants sur leur propre devenir ?
- Quelle politique de santé pour l'éducation nationale dans un délai rapide permettant de répondre aux besoins des élèves ?

➤ **Une interrogation sur le système éducatif et les pratiques éducatives**

- Est-il question de **refonte ou d'amélioration du système éducatif** ?
- **Répondre à la contradiction entre la formation** (individualisation – temps) et **l'évaluation** (uniformité- exercice réduit).
- Le mot **Ethique** n'a pas été abordé. Pourtant un équivalent au serment d'Hippocrate pour les enseignants pourrait être envisagé.

➤ **Travailler sur les injonctions paradoxales**

L'apprentissage supposerait souffrance, ennui. Il faut travailler sur l'ambivalence entre la notion de plaisir et de travail, le droit à l'erreur n'est pas une faute. Il faut accepter l'échec momentané.

⇒ **Il faut attacher de l'importance à la réussite quelle que soit cette réussite.**

- Le terme de bien-être est un exemple d'injonction contradictoire (travail et plaisir).

Les enfants sont heureux à l'école mais pour autant progressent-ils ?

➤ **Une importante réflexion au niveau territorial**

Il convient de réfléchir aux objectifs de bien-être qu'on fixe à l'élève et à l'établissement au niveau d'un territoire.

➤ **Réponses des animateurs aux interrogations sur la prise en compte du bien-être**

➤ **Place et participation des élèves**

La pédagogie est au cœur de la problématique ainsi que le rôle de l'élève.

- **L'accompagnement personnalisé (AP)** de l'élève par l'enseignant est un des outils permettant de répondre aux besoins des élèves.
- **L'éducation à la citoyenneté est encore trop marginale.** Comment concilier compétition et collaboration ? Comment être en désaccord sans être en conflit ? Il y a

des **outils de démocratie** qui favorisent la participation des élèves mais ils sont **trop peu utilisés**.

- Les élèves doivent être mis dans des **situations de pédagogie active** pour développer leur bien être. Il doit être envisagé de **faire évoluer la pédagogie en classe** afin de rendre les enfants acteurs et plus autonomes.
- **Un travail sur le bien-être qui doit être collectif, concerté et inscrit au projet d'établissement**
- **La concertation entre l'ensemble des acteurs** sur un sujet n'est pas toujours aisé ; l'intérêt collectif n'est pas toujours mis en avant dans un établissement, c'est parfois la somme des intérêts individuels qui prime.
- **Changer le système éducatif et les pratiques**
 - **Revoir l'approche du bien-être au sein de la formation des enseignants** semble nécessaire : il doit s'agir d'une posture professionnelle. L'enfant doit être pris dans son ensemble au regard de son environnement.
 - **Bien-être et bien-traitance constitue une chaîne.**
Comment sort-on du conflit ? Il y a quelques **actions bénéfiques** comme **le travail sur le langage des adultes** à utiliser avec l'enfant. L'idée d'un tiers dans la relation est également une piste, les RASED jouaient ce rôle avec efficacité.
 - **L'enjeu est d'arriver à faire bouger l'école, modifier les cultures scolaires.**
Le problème lié au bien-être est une façon d'interroger sur les moyens de faire évoluer l'école.
- **Intégrer le bien-être dans un diagnostic et dans le projet d'établissement**

Il est plus facile pour un chef d'établissement d'établir un dialogue sur le bien-être lorsqu'il arrive dans un établissement où cette question est intégrée au projet d'établissement.

Cette inscription pourrait permettre un **retour de directives sur la notion et les objectifs de bien-être dans la lettre de mission académique**

➤ **Pistes d'actions : comment faire rentrer le bien-être à l'Ecole ?**

Le problème lié au bien-être est une façon d'interroger sur les moyens de faire évoluer l'Ecole.

- **Encourager le travail collectif entre les acteurs**
 - Trouver des solutions pour améliorer l'environnement des élèves (jardin, rénovation des bâtiments...) et renforcer les liens entre l'école et son territoire ;
 - Mettre en place des outils permettant de recréer du lien social, du vivre ensemble.

- **Former les enseignants à la notion de bien-être**

- **Travailler sur les méthodes pédagogiques**
 - Revoir les méthodes d'évaluation : privilégier les méthodes plus constructives qui valorisent la réussite, la progression et qui participent à la construction des savoirs ;
 - Placer l'élève en tant qu'acteur de ses apprentissages (pédagogie active) ;
 - Perfectionner l'orientation et limiter les redoublements.

- **Intégrer la notion de bien-être au projet d'établissement**
 - Ce serait un moyen pour le chef d'établissement d'intégrer dans un diagnostic et dans le projet d'établissement la question du bien-être. Cette notion pourrait être un des objectifs de la lettre de mission académique.

Atelier 4 - Quels outils pour faire vivre le partenariat ?

Intervenants :

- **Dominique Raulin**, expert, consultant international en pédagogie
- **Hervé Carrère**, sous-préfet du Val-de-Marne en charge de la politique de la ville
- **Pierre Moya**, inspecteur général de l'éducation nationale.

➤ Organisation du débat

Les débats ont été conduits autour de trois axes :

I – Les outils/les procédures

Quels sont ces outils ? Sont-ils indispensables ? Y-a-t-il des procédures obligatoires ?

II – Ce qui marche

Quelle est la méthode qui va permettre que ça marche ?

III – Organisation du partenariat

Quels « conseils » est-il possible de donner là où le partenariat est encore inexistant ?

➤ Intervention de Dominique Raulin

La réussite éducative relève d'une philosophie politique, ce n'est pas seulement un simple amas d'actions.

➤ Une nécessaire définition commune de la notion de réussite éducative

Constat : Il y a une forme d'incompréhension, de méconnaissance, qui porte sur le sens et la portée de la réussite éducative. On ne peut se limiter à la réussite scolaire mais la réussite scolaire fait partie de la réussite éducative.

Par exemple : l'égalité fille/garçon et l'orientation des filles relèvent d'une problématique de réussite éducative.

➤ Une nécessaire coopération entre les acteurs

- **Nécessité d'améliorer cette coopération**
 - Il n'y a pas d'un côté « ceux qui savent » et de l'autre les utilisateurs (parents/élèves).

- **Utilité des outils de partenariat**

- Ces outils sont utiles pour les associations, la politique de la ville, l'éducation nationale et les familles ;
- Nécessité de **trouver dans ces outils les différents niveaux de communication** ;
- Des outils nationaux « doivent » aller vers le terrain. Il faut concilier unité (au national) et disparités (au local) ;
- Il devrait être permis de construire un outil commun lorsque ça marche quelque part (cf. rôle de l'observatoire) ;
- **L'information** peut aussi être un outil.

➤ **Intervention d'Hervé Carrère**

L'intégration sociale et les apprentissages sont des approches complémentaires de la réussite éducative, dans les trois temps de vie d'un jeune :

- scolaire, contraint ;
- de loisirs, choisi ou contraint ;
- parental.

La réussite éducative est un droit pour tous et non un ou des dispositifs pour quelques-uns et doit être intégrée dans le droit commun.

Lorsque l'enfant devient un jeune, la trajectoire se complexifie. On arrive à la notion de parcours qui est la capacité du système à faire qu'un enfant réussisse.

➤ **Intervention de Pierre Moya**

- **Éléments favorisant la réussite d'un partenariat :**

- S'entendre sur une **définition d'objectifs** ;
- Nécessité d'une **compréhension mutuelle** : un partenariat ne fonctionne pas si on ne comprend pas ce que chacun attend de l'autre (par exemple le temps de la Justice n'est pas celui de l'Ecole) ;
- **Eviter les empilements des dispositifs** (voir ce qui est le plus structurant).

- **Concernant les temps**

Il convient de préserver le temps scolaire. Les sollicitations sont très fortes et nombreuses. La demande sociale va dans le sens d'une présence des élèves à l'école : on leur doit un temps d'apprentissage garantissant la réussite scolaire.

A travers l'accompagnement éducatif, on voit bien que les familles veulent de l'école.

Des reproches sont faits sur les rythmes (risque de territorialisation de l'école) mais il y a une nécessité de **dégager du temps pour conduire des projets**.

➤ Temps d'échanges avec la salle

- **Question du public visé**

Quels publics pour la réussite éducative ?

- **Nécessaire distinction entre réussite éducative et réussite scolaire**

Il convient de ne pas opposer réussite éducative et réussite scolaire.

Pour un enfant, s'il rencontre des difficultés dans sa vie sociale, il rencontre aussi des difficultés à être dans sa scolarité (complémentarité entre l'Ecole et l'environnement social).

La réussite éducative pour l'éducation nationale ne se limite pas aux dispositifs de réussite éducative.

Il y a la réussite scolaire et au-delà des actions comme :

- L'Ecole ouverte ;
- Ouvrir l'école aux parents ;
- Le contrat local d'accompagnement à la scolarité.

⇒ La **recherche de complémentarité et de cohérence éducative** est à organiser au sein de **comités de pilotage interinstitutionnels**, qui peuvent se décliner localement avec la participation de tous les acteurs et auteurs locaux de la réussite éducative.

- **Importance de la professionnalisation des acteurs et des personnels dédiés**

⇒ Il y a ainsi moins de frilosité à mettre en place des instances partenariales.

- Manifestation du besoin au national d'une **Charte de déontologie**, d'un texte commun pour sécuriser les professionnels

Remarque : A l'ANARE, un travail est en cours pour faire la synthèse dans un cadre de références d'expériences disparates.

- **Importance du financement**

Le premier des outils est **le financement**. Au-delà du financement, il faut considérer l'implication humaine.

Des protocoles de travail ont été inventés (en interinstitutionnel, avec les parents...) ainsi que des chartes locales.

A l'origine, il y a eu des moyens importants pour les PRE. Il existe un tableau de suivi national du programme qui permet de vérifier l'effectivité du travail, notamment dans l'individualisation du suivi d'un enfant.

- **Des outils pour favoriser la reconnaissance des acteurs et des dispositifs réussite éducative :**

- **Un logo de reconnaissance ;**
- Nécessité d'un cadre national descendant avec un outil local adapté (laisser la possibilité au local d'agir) ;
- **Disposer d'une caisse à outils** à travers l'observatoire et le site de l'ANARE (il serait utile de faire des liens d'un site à l'autre, en complémentarité) ;
- Nécessité d'avoir une **définition commune de la réussite éducative.**

- **Concernant la charte de la réussite éducative**

- Elle doit **définir des objectifs.**
 - Il est nécessaire de prendre en compte l'enfant dans sa globalité.
- **Propositions concernant la charte**
 - Affirmer le respect du secret professionnel pour assurer que les informations livrées ne seront pas diffusées.

- **Importance de la mutualisation des pratiques et des échanges entre acteurs**

- **Favoriser les échanges entre les partenaires** sur leurs pratiques au quotidien et organiser des formations communes pour les acteurs
- **Importance de la reconnaissance mutuelle des acteurs :** il faut décroisonner, former, se connaître les uns les autres
- **Nécessité d'un pilotage politique** descendant avec l'ensemble des partenaires.

Remarque concernant les partenariats :

Comment les enseignants vont-ils s'emparer de ces partenariats ? Il y a un changement de pratiques très fort lié à la question de la construction des compétences (axes éducatifs par rapport au socle commun).

Pour décroisonner le pédagogique vers l'éducatif, les partenariats sont nécessaires.

Un projet académique peut porter en son sein ce partenariat.

- **Quel pilote pour la réussite éducative ?**

Qui porte la réussite éducative ?

Nécessité de travailler en cercles concentriques de partenaires

1. **Etablir un diagnostic :** *parmi les dispositifs existants, quels sont ceux qui vont aider ?*
2. **Disposer d'une lisibilité d'affichage de tout ce qui existe** (au niveau national)

Il convient de lever l'ambiguïté sur la réussite éducative et **d'arrêter le millefeuille de dispositifs** conduits par des acteurs différents, comme PRE, CUCS, FIPD. Une même action, qui répond aux mêmes besoins, a en effet des cadres différents.

- Question de la **légitimité des acteurs** dans la capacité de chacun à agir

Proposition : trouver un lieu neutre tel un organisme qui pourrait faire preuve de recul (type CCAS)

Remarque : si le pilote choisi est l'éducation nationale, il y a un risque de penser à la « réussite scolaire » et non à la réussite éducative.

- **L'importance des Projets éducatifs de territoire**

Le **projet éducatif de territoire (PEDT)** est une instance qui peut s'installer dans la durée, territoire par territoire.

- **Les principes favorisant la réussite d'un partenariat efficace**

Au vu de tous les dispositifs et de tous les partenariats actuels, il est nécessaire de s'entendre pour savoir ce qu'est un partenariat réussi.

- L'évaluation des dispositifs est importante

⇒ Il faut un temps pour **construire**, un temps pour **échanger**, un temps pour **évaluer**.

Pour favoriser un partenariat efficace, certains critères sont requis comme :

- **La compréhension ;**
- **L'exigence ;**
- **Le professionnalisme.**

➤ Pistes d'actions : quel cadre national pour une déclinaison locale ?

L'enjeu est de mettre en place un cadre commun transposable à des situations différentes (géo-sociales et scolaires).

Des éléments qui favorisent la réussite des dispositifs sont utiles. Ils ne doivent pas être figés et bouclés et doivent être adaptés à chaque situation.

- **Importance de l'identification des acteurs et des actions liées à la réussite éducative**

- Permettre à tout acteur de la réussite éducative de disposer d'un **logo de reconnaissance** ;
- Donner une lisibilité d'affichage pour tout ce qui existe déjà ;
- Nécessité de définir de façon commune la réussite éducative, la charte est en ce sens un document attendu.

- **Importance des lieux d'échanges et de la mutualisation des données et des expériences**

- **Importance des outils** : création d'une caisse à outils de la réussite éducative avec par exemple l'observatoire et le site de l'ANARE.
- **Nécessité des échanges entre les partenaires** sur leurs pratiques au quotidien et de l'organisation de formations communes pour les acteurs.

- **Recherche de complémentarité et de cohérence dans les actions**

- **La recherche de complémentarité et de cohérence éducative** pourrait s'organiser au sein de comités de pilotage interinstitutionnels, qui peuvent se décliner localement avec la participation de tous les acteurs locaux de la réussite éducative.
- Le cadrage national et l'impulsion politique sont nécessaires.
- Un pilote au niveau local doit être défini pour faire le lien.

Atelier 5 - Quelle évaluation pour la Réussite éducative ?

Intervenants :

- **Catherine Moisan**, directrice de la Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP)
- **Aimée Dubos**, préfète déléguée à l'égalité des chances auprès du préfet de la région Rhône-Alpes
- **Jean-Claude Emin**, ancien sous-directeur à la DEPP
- **Daniel Frandji**, sociologue, Institut français de l'éducation, UMR Triangle
- **Claude Seibel**, président du comité de pilotage de l'évaluation PRE réalisée par l'ONZUS

➤ **Présentation de l'atelier par les intervenants**

➤ **Intervention de Catherine Moisan**

Rappel de l'objectif de la réussite éducative :

- Former les citoyens ;
- Modifier les territoires, la façon dont ils se situent par rapport au national.
 - ⇒ Ce sont des résultats sur les individus et sur les territoires.

➤ **Questionnement sur la nature de l'évaluation**

Elle doit être tournée vers l'action.

⇒ On distingue deux champs de l'évaluation:

- **Le national**, qui est nécessaire pour apprécier l'impact d'un dispositif ;
- **Le local**, dont le champ est le territoire.

⇒ Il est nécessaire d'aller au-delà des dispositifs administratifs en s'interrogeant sur les pratiques innovantes labellisées et celles relevant du droit commun. En somme, distinguer les pratiques des "bonnes pratiques".

➤ **L'importance de permettre le repérage de l'efficacité des actions**

Il faut décrire les pratiques conduites au sein des politiques locales en s'interrogeant sur ce qui est efficace et pourquoi.

➤ **Intervention de Daniel Frandji**

➤ **L'Observatoire national des politiques éducatives locales**

Objectif premier : renforcer **une culture commune** entre les différents acteurs qui n'ont pas assez travaillé ensemble. Cette culture commune permettra de réviser les perceptions quant aux attentes, au langage et aux pratiques de manière à **ouvrir les possibles de l'action**. Il y a des **enjeux de coordination** qui doivent se construire localement, mais qui doivent être clairs sur la **spécificité des activités scolaires et éducatives** dont la définition ne peut pas être que locale. Il s'agit dans tous les cas d'aider à mieux cerner **les conditions de pertinence** de ce travail collectif pour l'égalité de l'accès aux savoirs et à la culture.

➤ **Intervention d'Aimée Dubos**

➤ **L'Etat : comment évaluer véritablement un partenariat?**

• **L'importance de la distinction des échelons territoriaux**

Il faut distinguer plusieurs niveaux territoriaux :

- La commune ;
- Le département ;
- La région.

L'évaluation effectuée au niveau communale est toujours très positive. Or, il n'existe que très **peu d'évaluation au niveau départemental**. Ce qui rend difficile la répartition des crédits des PRE. D'autant que le niveau régional va prendre de l'importance, notamment dans le cadre de la politique de la ville.

Le préfet de département gère moins de 10% des crédits. Il est très difficile de les répartir entre les communes. Le préfet lui-même ne dispose que de peu d'éléments d'évaluation.

• **La multiplicité des actions du PRE**

Les PRE financent de multiples choses: derrière le PRE, il y a des actions différentes. Exemple de la parentalité dans la ville de Lyon: les clubs Coup de pouce ont été supprimés pour être repris par le ministère de l'éducation nationale. Or, on a découvert que ces clubs offraient un apprentissage de la langue française aux parents.

- Problème de la **dispersion des PRE**. Dans le Rhône, il y a beaucoup d'action pour la citoyenneté mais on ne sait pas précisément ce que c'est.
- Constat d'un **manque d'outils communs et basiques** pour se reconnaître.

➤ Temps d'échanges avec la salle

Quelle est la valeur ajoutée du travail collectif, qu'est ce qui fait que l'on acquière une culture commune en travaillant ensemble?

➤ Rappel de la particularité de la réussite éducative

La réussite éducative est une réponse adaptée sur un territoire, une réponse qui croise la santé, le sport, la culture... avec l'implication des parents.

➤ Importance de la pertinence des questions posées lors de l'évaluation

Dans une **logique d'évaluation**, il est nécessaire de poser les bonnes questions:

- *Est-ce que le PRE apporte des réponses sur mon territoire ?*
- *Quelle plus-value apporte-t-il ?etc.*
- *Les réponses apportées par la réussite éducative sont-elles pertinentes?*
- *Qu'est ce que cela a apporté aux parents? Aux institutions en termes de pratiques?*
- *En quoi cela interpelle-t-il le positionnement institutionnel?*

L'évaluation ne doit pas que porter sur les PRE, mais s'attacher à penser la totalité de l'action éducative organisée sur un territoire.

La réussite éducative fait levier sur l'action des uns et des autres, on aura donc des appréciations différentes.

Evaluer ne peut pas se faire sur le temps court : les effets d'un dispositif quel qu'il soit peuvent se jouer sur du temps moyen et long, d'autant plus quand ces dispositifs fonctionnent sur le mode d'une coordination du travail d'acteurs hétérogènes.

➤ Importance du travail au niveau local

La réussite éducative détermine des **priorités locales**. On l'utilise en fonction des manques sur un territoire. Ce n'est pas quelque chose qui descend d'en haut mais **un projet travaillé avec l'ensemble des acteurs**. Il faut travailler sur l'offre et les priorités locales.

➤ Importance de définir des critères communs d'évaluation

Il faut des critères communs, un **socle commun pour évaluer**, ce qui implique d'aider les équipes pour **trouver des outils d'évaluation**:

- Dégager des **pistes de travail de l'outillage méthodologique**. (*Qu'est-ce qui fait décrochage sur un territoire? L'offre, la pratique, l'histoire ?*) ;
- **Créer un référentiel** pour avoir une vision en trois dimensions ;

- Il faut établir un **essai typologique des territoires** qui prenne en compte la problématique de l'offre et des pratiques.

⇒ Il ne faut pas s'enfermer dans une impuissance collective mais consolider les acquis.

➤ **Importance de trouver des critères objectifs**

Les indicateurs sont trop subjectifs. **Il faut objectiver.**

Cf. le rapport de la Cour des comptes sur le sujet: « *Est-ce que la réussite éducative est vraiment une politique d'égalité des chances ?* »

L'Etat ne nous demande jamais de données socio-économiques. Il y a des ressentis empiriques, logiques et pas du tout explicites.

L'évaluation n'a aucun sens si l'on ne prend pas en compte les situations de départ. Il faut qualifier les situations de départ et se dire : *qu'est-ce que la réussite éducative a apporté?*

Les attentes liées à l'évaluation ne sont pas forcément les mêmes selon les acteurs : les financeurs des actions, les acteurs professionnels n'ont pas forcément les mêmes attentes (et ne sont pas toujours compatibles : des instruments différents peuvent être utilisés). De même les attentes locales doivent être complétées par des questions à visée nationale.

L'évaluation ne peut pas se faire sans la participation des acteurs concernés qui assurent la mise en œuvre des dispositifs, pratiques et actions réalisés. Mais les acteurs de terrain ont besoin d'un regard extérieur indépendant, les deux exigences paraissent nécessaires.

Ce qu'il s'agit d'évaluer, ne concerne pas uniquement les impacts sur les enfants concernés par les dispositifs et actions. Il faudrait pouvoir saisir ce que produisent collectivement les dispositifs et actions : que contribue par exemple à transformer une action de réussite éducative, sur l'action éducative et scolaire globale à l'échelle d'un territoire?

➤ **Conclusion de Catherine Moisan**

- **Travailler sur la typologie des territoires.** Il existe des différences de revenus entre Romans et Villiers-le-Bel par exemple.

- La concentration des difficultés sur un territoire rend difficile l'évaluation.

- La question du **suivi des enfants** pris en charge se pose.

➤ Pistes d'actions : quels leviers pour une évaluation de la réussite éducative ?

La réussite éducative n'est pas seulement la réussite scolaire et recouvre plusieurs champs, il est donc difficile de l'évaluer.

Rappel : ce que permet l'évaluation

- Repérer ce qui fonctionne ;
 - Repérer les dispositifs et les actions inefficaces ;
 - Repérer les dispositifs qui ont un coût trop élevé par rapport à leurs retombées positives pour la réussite éducative.
- ⇒ Eviter de réitérer les erreurs et investir dans les dispositifs efficaces

- **Nécessité de penser à la pérennité des effets des dispositifs de réussite éducative**

- Penser à l'après : *que deviennent les enfants ?*
- Question sur la pertinence des dispositifs de réussite éducative.

- **Définir les conditions de réussite ou d'échec des dispositifs**

- Importance de repérer ce qui est efficace : il faut donner les moyens pour reproduire ce qui fonctionne.

- **Définir les critères de l'évaluation**

- Importance de définir des **indicateurs objectifs** et les conditions d'évaluation ;
- Nécessité d'avoir un socle commun pour évaluer (trouver des outils et des critères communs d'évaluation).

- **Importance de renforcer une culture commune**

- Définition commune de la réussite éducative ;
- Langage commun et simplifié ;
- Définir des outils communs et basiques pour que les acteurs se reconnaissent (exemple : établir un essai typologique des territoires qui prenne en compte la problématique de l'offre et des pratiques).

Atelier 6 - Quel accompagnement à la scolarité ?

Intervenants :

- **Anne Armand**, inspectrice générale de l'éducation nationale, adjointe au doyen de l'inspection générale
- **Mathieu Hanotin**, vice-président du Conseil général de Seine-Saint-Denis en charge de l'éducation depuis 2008.
- **Jean-Luc Villin**, trésorier de l'ANARE
- **Catherine Lesterpt**, sous directrice adjointe Enfance et famille, direction générale de la cohésion sociale

➤ Présentation de l'atelier par les intervenants

➤ Intervention de Mathieu Hanotin

➤ Nécessité d'une coéducation par l'ensemble des acteurs du territoire :

- Rôle important des familles

Le capital culturel des enfants et de leurs familles est un facteur déterminant que nous n'arrivons pas à compenser, ce domaine nécessite d'être partagé par l'ensemble des acteurs.

- Rôle des collectivités territoriales

Les collectivités territoriales ont un rôle particulier à jouer car elles ont une bonne connaissance du territoire, de ses ressources et de ses caractéristiques.

Exemple du département de la Seine-Saint-Denis qui a mis en place des parcours culturels dans le cadre de projets éducatifs de territoire pour y remédier. Trois parcours culturels sont proposés à chaque établissement avec l'aide notamment de **médiateurs culturels** de la région.

⇒ La stabilité plus grande des personnels relevant des collectivités locales permet le bon déroulement et la pérennité de ces actions.

➤ Intervention de Catherine Lesterpt

➤ La nécessaire prise en compte de la famille

La notion d'accompagnement ne s'adresse pas seulement aux enfants/élèves mais également aux parents.

Le **niveau d'étude des parents**, et tout spécifiquement des mères, est un facteur important de la réussite scolaire.

Les actions pilotées par la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) concernent essentiellement **l'environnement familial** et l'accompagnement des élèves et des familles. Elles sont organisées notamment dans le cadre des maisons des adolescents, des points accueil et écoute jeunes, des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP).

- **Importance des partenariats**

Des partenariats existent avec le ministère de l'éducation nationale (mallette des parents ou opération « ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration »...) ou des associations telles que le secours populaire ou ATD quart -monde...

- **Rappel sur les CLAS**

Les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) rassemblent plus de 7 000 actions qui concernent environ 123 000 jeunes et proposent une aide aux devoirs et des activités sportives et culturelles collectives.

⇒ La participation des parents à ces dispositifs est importante, elle permet de croiser les regards et de conforter chacun dans son rôle.

➤ Introduction des deux grandes questions de l'atelier

- *Comment créer les conditions d'une réelle complémentarité et de vrais partenariats ?*
- *Comment impliquer les familles ?*

➤ Intervention de Jean Luc Villin

- **Corrélation entre conditions de vie et réussite scolaire**

Les conditions de vie impactent de manière déterminante la réussite scolaire.

La baisse du pouvoir d'achat des familles, le chômage affectent les structures familiales et sociales, développent un sentiment d'inutilité et alimentent le décrochage scolaire.

- **Importance de la complémentarité des actions**

Les actions d'accompagnement à la scolarité doivent être menées en complémentarité avec l'éducation nationale et faire le lien entre les apprentissages scolaires et ce que les enfants peuvent vivre hors de l'école.

Les actions d'accompagnement à la scolarité, menées dans le cadre des CLAS, doivent être intégrées aux projets éducatifs locaux (PEL) qui peuvent servir d'appui aux PEDT.

La **charte de l'accompagnement à la scolarité** appelle la complémentarité des actions culturelles. Les PRE ont cherché à construire ou renforcer cette complémentarité en travaillant avec les associations (l'AFEV, par exemple) dans un esprit de partenariat coopératif, de mobilisation des acteurs et de complémentarité des dispositifs (actions de lutte contre le décrochage scolaire : passeport pour la sixième ou concernant l'accompagnement des jeunes en exclusion temporaire).

➤ **La charte nationale de l'accompagnement à la scolarité**

Faut-il conserver, réécrire, réinventer la charte nationale de l'accompagnement à la scolarité ?

➤ **Intervention de Michèle Coulon, DGESCO**

La charte signée en **2001**, dans une approche interministérielle (ville, famille, emploi, jeunesse et sports), reconnaît le rôle central de l'école et définit les objectifs de l'accompagnement à la scolarité :

- Une aide aux devoirs apportant des méthodes de travail ;
- Des apports culturels nécessaires à la réussite scolaire ;
- Un espace d'encouragement et d'entraide ;
- Un accompagnement des parents dans le suivi de la scolarité ;
- Elle réaffirme les principes de gratuité et de laïcité.

Depuis 2001, les lignes ont bougé, la porosité est accentuée entre approches éducatives et scolaires

- **En dehors de l'école :**

- Des dispositifs nombreux aux objectifs très différents (accompagnement, soutien, aide) ;
- Une explosion du marché de soutien scolaire payant ;
- Les programmes de réussite éducative qui proposent un accompagnement social, culturel, sanitaire aux enfants et à leur famille.

- **A l'école**, apparaissent :
 - Des dispositifs d'accompagnement marquant une « reprise en main » par l'école de l'accompagnement des devoirs (en 2008 l'accompagnement éducatif, en 2011 l'accompagnement personnalisé en sixième) ;
 - Des dispositifs d'aide plus personnalisée (aide personnalisée en primaire qui évolue vers les activités pédagogiques complémentaires) ;
 - Des stages de remise à niveaux proposés pendant les vacances ;
 - Le développement des services d'aide par le numérique.

Certaines recommandations de la charte sont restées insuffisamment développées :

- les liens de ces dispositifs avec l'école ;
- Les activités culturelles sont insuffisamment investies (notion souvent floue pour les animateurs, pas toujours comprise des parents en attente de « scolaire »).

Les activités culturelles pourraient cependant constituer **un socle d'expériences** sur lequel l'école pourrait établir des apprentissages qui auraient davantage de signification et d'intérêt et donner l'occasion d'un prolongement ou réinvestissement des savoirs scolaires dans un autre cadre plus inattendu.

➤ **Témoignages et commentaires des participants**

Les participants de l'atelier témoignent d'actions destinées à faciliter :

➤ **La connaissance de l'accompagnement à la scolarité par les familles**

- **Guide des actions mises en place après la classe**, destiné spécifiquement aux familles, réalisé par la mairie d'Évry qui est persuadée que la mise en place des rythmes scolaires fera évoluer positivement les choses.
- Réalisation par ATD quart monde d'un **jeu de l'oie** destiné à faire comprendre comment et où l'on apprend.
- Les **cafés des parents** sont proposés dans divers lieux.

➤ **L'adhésion des familles**

Au sein du quartier de la monnaie à Romans-sur-Isère (un des quartiers les plus pauvres de France), la mairie fait **signer un livret aux enfants et à leur famille**.

L'école joue un rôle central puisque les jeunes sont orientés vers les dispositifs de réussite éducative par les enseignants.

➤ **La valorisation des compétences des parents et de leur participation à la vie de l'école**

- Les parents lecteurs à l'école (ATD quart-monde, père réalisateur de mosaïque sur le Pas-de Calais).

• **La question des devoirs :**

Il existe une forte pression des parents pour que les enfants aient des devoirs. Ils leur est parfois difficile de comprendre comment une activité différente que celle des devoirs peut être utile et rentable pour la réussite scolaire.

La charte actuelle est-elle lisible par les parents ?

Remarque : les familles ne supportent pas d'être infantilisées, les parents rejettent "*l'école des parents*", les difficultés des familles pauvres à dialoguer avec les enseignants, et l'intérêt qu'il y aurait à inventer de nouvelles modalités d'échanges (cf.les exemples donnés par ATD qui donnent une place aux expériences et compétences des parents, le jeu....).

➤ **Les partenariats et la clarification des actions**

Des **coordinations territoriales sont organisées** sur la ville de Rennes dans chaque quartier pour que les partenaires puissent se connaître, construire conjointement des projets et orienter judicieusement les familles et les jeunes en fonction des besoins repérés.

Dans l'Isère, l'IEN (Inspecteur de l'éducation nationale) indique également que des réunions sont organisées entre partenaires pour clarifier le rôle de chacun au sein des projets de réussite éducative.

Sur l'académie de Rouen, l'éducation nationale fait état de réunions qui portent essentiellement sur l'acquisition des compétences par les élèves (travail autour du socle) et **mettent en valeur les progrès des élèves** plutôt que les actions de réussite éducative.

- ⇒ La notion de compétences peut être une référence pour l'ensemble des acteurs et pas seulement pour l'éducation nationale dans le cadre du socle commun.

La ville de Toulouse prend appui sur les **cellules de veille de réussite éducative** pour clarifier le rôle de chacun :

- Identifier des acteurs ;
- Les réunir ;
- Clarifier l'action de chacun.

➤ **Pistes d'actions : comment mieux lier le travail à l'école et l'accompagnement hors l'école ?**

- **Importance d'une compréhension mutuelle et d'un travail collectif**
 - **Nécessité de prendre en compte les familles.** Mais il faut être vigilant face à l'expression « *aider les familles* » et veiller à ne pas les brusquer ;
 - **Nécessité d'une coéducation** par l'ensemble des acteurs du territoire ;
 - **Importance des partenariats et de la complémentarité des actions ;**
 - **Favoriser la synergie des acteurs.**
- **Actualiser la charte de l'accompagnement à la scolarité**

Questionnements autour de la réécriture de la charte de l'accompagnement à la scolarité : beaucoup ne connaissait même pas l'existence de cette charte. Il y a une crainte de briser ce qui est et de casser l'autonomie.

La charte semble être un document satisfaisant qu'il serait utile de diffuser largement afin que tous les acteurs prennent conscience de son existence. En revanche, des évolutions sont perceptibles depuis sa signature en 2001, il serait donc utile de **l'actualiser**.

- **L'importance de la prise en compte de l'élève et des parents**
 - Importance de **valoriser l'action des parents** (exemple des parents lecteurs) ;
 - Prendre en compte les conditions de vie des élèves et de leurs parents et prendre conscience de la corrélation entre ces conditions et la réussite des élèves.

Atelier 7 - Pratiques artistiques, culturelles et sportives : quelle réussite individuelle et collective ?

Intervenants :

- **Monsieur Vincent Maestracci**, Inspecteur général de l'Éducation nationale, pilote de l'atelier
- **Madame Sylvie Freyermuth**, principale du collège Claude le Lorrain de Nancy
- **Monsieur Jacques-Bertrand de Reboul**, sous-préfet Ville des Hauts-de-Seine
- **Monsieur Patrice Kanner**, Président du Conseil général du Nord

➤ Présentation de l'atelier par les intervenants

➤ Introduction de Vincent Maestracci

L'atelier abordera trois axes mettant en relief les spécificités et atouts portés par les activités culturelles et sportives :

1) Les vertus du collectif :

L'école attend beaucoup de l'individualisation des parcours mais il existe aujourd'hui des activités qui encouragent le collectif, notamment le sport et la musique. Le travail collectif pourrait être développé dans d'autres types d'activités au bénéfice des élèves.

2) La question de l'estime de soi et de la confiance :

Dans les pratiques artistiques, culturelles et sportives, les résultats attendus sont secondaires, l'enjeu réside plutôt dans le processus d'élaboration, de création.

3) La cohérence des temps de l'enfant dans leur dimension éducative :

Ces domaines sont à l'interface de ces temps (scolaires, sociaux,..)

Axe 1 : Pratiquer et apprendre en groupe : des vertus éducatives et sociales particulières

Intervention de Sylvie Freyermuth

Illustration d'une pratique en groupe : Orchestre composé d'instruments à vent du collège ECLAIR de Nancy (97% CSP défavorisés à Claude le Lorrain).

1- Objectifs :

-Favoriser l'accès de tous les publics à l'éducation artistique ;

- Éduquer à la citoyenneté, développer le « vivre ensemble »;**
- Donner des compétences techniques** dans la pratique musicale individuelle et collective ;
- Favoriser la mixité sociale** en créant des passerelles entre différentes structures du quartier et du centre ville : grâce à l'intervention de l'EMAN (école de musiques actuelles de Nancy).

➤ **Suivi : les vertus éducatives et sociales visibles :**

Volonté de viser l'excellence pour le projet mais aussi dans le quotidien des élèves. (Ils se produisent dans des endroits prestigieux).

⇒ **Cette expérience a une influence positive sur :**

- Le **travail scolaire** (évaluation positive) ;
- Le **comportement** (respect, écoute, rigueur, goût de l'effort, fierté) ;
- La **responsabilisation** vis-à-vis de l'instrument ;
- L'**incitation à découvrir** d'autres musiciens : sorties régulières ;
- L'**implication des familles** : acquisition et partage des codes culturels.

⇒ Cette activité a eu un impact très positif sur l'image et la réputation de l'établissement : on observe de moins en moins de dérogations sortantes.

➤ **Propos complétés par le sous-préfet ville de Nancy :**

Nous allons tenter de faire rayonner cet orchestre auprès des entreprises, afin de permettre le financement des instruments de musique. Cela constituera également une démarche positive pour faciliter la recherche de stages et améliorer l'image des élèves auprès de ces entreprises.

➤ **Echanges avec la salle**

Suite à ces échanges, certains points sont à retenir :

- L'importance de la **motivation, du militantisme des partenaires**, et la bonne **coopération** dans le travail mené par les acteurs des différentes institutions concernées ;
- La nécessité de ne pas replacer les élèves dans une perspective de concours ;
- L'importance de valoriser les élèves lors du conseil de classe.

Axe 2 : Renforcer l'estime de soi et valoriser ses compétences pour réussir son parcours scolaire

➤ Intervention de Jacques-Bertrand de Reboul

En tant que sous-préfet chargé de la politique de la ville, M. de Reboul a un point de vue ciblé sur les enfants des « *quartiers* », où l'échec scolaire est plus marqué, pour des raisons économiques, sociales, culturelles, linguistiques et un regard porté d'abord sur les activités hors temps scolaire, mises en œuvre par des associations ou les collectivités locales, mais aussi en lien avec les établissements scolaires.

- Les activités artistiques, culturelles et sportives permettent de faire un « pas de côté » par rapport aux attentes et au fonctionnement habituel de l'école – l'estime de soi

Etre ailleurs, être autre, être avec d'autres.

- **Etre ailleurs**, dans d'autres lieux - un environnement différent : stade, gymnase, auditorium, théâtre, chapiteau, à l'extérieur, on joue ou on se produit dans d'autres villes, on va écouter ou regarder un spectacle ailleurs.
- **Etre autre** : d'autres qualités sont attendues, les repères entre les enfants sont brouillés, les « bons » ne sont plus nécessairement les mêmes, ce ne sont plus les mêmes qui ont besoin des autres, qui donnent des conseils aux autres, qui apprennent aux autres.
- **Etre avec d'autres** : d'autres enfants que ceux qui sont en classe, qui ne vous connaissent pas en tant qu'élève ; d'autres adultes. Pour les quartiers : ce sont des adultes qui viennent de l'extérieur, « de la vraie vie ».

Révéler certaines qualités qui ne sont pas toujours mises en avant ou suffisamment valorisées à l'école :

- Prise d'initiative, de responsabilité
- Sociabilité, sens du collectif, écoute, observation
- Créativité, sens critique,
- Réflexes, agilité et habileté
- Concentration

La singularité devient un atout (alors que souvent à l'école elle est un handicap). La personnalité de chacun a une valeur et apporte quelque chose au collectif. Cela permet de révéler des capacités, un potentiel, qui conduit l'enfant à se regarder autrement, et doit l'amener à **développer l'estime de soi**.

L'école peut-elle incorporer ce « pas de côté » pour donner à l'enfant l'estime de soi nécessaire pour imaginer de pouvoir réussir à l'école ? Doit-elle le faire, est-ce son rôle ?

➤ **Un facteur clé de la réussite scolaire – la confiance**

La confiance en soi tient (aussi) au fait que l'on a réussi quelque chose d'exigeant

- Art, sport, culture sont exigeants – c'est difficile – demande du travail – l'échec est remédiable – trouver du plaisir dans l'effort – plaisir par la maîtrise d'une connaissance
- Savoir que l'on peut être bon en quelque chose, donne envie d'être bon en autre chose. Casser le mur de l'échec.

Donner confiance à l'élève : confiance en soi, confiance dans l'adulte, confiance dans les autres.

➤ **Etablir un lien entre la création et la connaissance**

- On crée, on joue, se produit ;
- On apprend, on connaît – les savoirs et les compétences émergent progressivement plus qu'ils ne sont posés au préalable ;
- On critique, on aime (ou pas).

Comment valoriser cette réussite dans le parcours scolaire ?

➤ **Echanges avec la salle**

➤ **Importance de la culture partagée**

Exemple dans un collège lillois de la création d'un livre sur le quartier. Les projets sont présentés dans le cadre d'animations inter-écoles, ce qui permet aux enfants de découvrir les créations d'autres enfants.

➤ **Observation d'un changement de regard des enfants sur eux-mêmes et des enseignants sur les enfants**

➤ **Problèmes liés au développement de ces activités**

Il y a des difficultés de financement : les activités culturelles et sportives ne sont pas prioritaires pour l'Acisé.

➤ **La nécessaire articulation des temps à l'école et hors école**

Exemple des ateliers relais prenant en charge des décrocheurs par le biais d'activités culturelles et sportives. Un travail sur **l'estime de soi** est réalisé. La limite de tels dispositifs se situe dans le difficile retour au collège : le partenariat disparaît. Les pratiques pédagogiques doivent être impactées.

Point de vigilance : ne pas opposer les enseignements de l'art à l'école et l'éducation culturelle et sportive.

Axe 3 : Développer la cohérence et la continuité entre les temps éducatifs à l'école et en dehors

➤ Intervention de Patrice Kanner

Dans le département du Nord, le budget correspondant aux prestations sociales, et notamment au RSA, est très important, ainsi la question du financement d'activités culturelles et sportives pourrait se poser. Mais le Conseil général du Nord a fait le choix d'investir dans ces activités : **« Ce que nous ne payons pas dans l'éducation, nous le paierons dans le social ».**

Le Conseil Général doit avoir un rôle d'ensemblier au sein du département. Il revendique un rôle de co-éducateur en partenariat avec l'éducation nationale.

Dans cet esprit le Conseil Général a élaboré, avec l'ensemble des partenaires (dont l'éducation nationale), un Projet Educatif Global Départemental (PEGD) **affichant 6 priorités :**

- La réussite scolaire pour tous et la lutte contre le décrochage scolaire ;
- La lutte contre toutes les formes de discrimination et de violences ;
- La santé des jeunes (mieux-être et mieux vivre ensemble) ;
- Faire du collège un lieu ouvert sur le quartier ;
- L'accompagnement à l'autonomisation du jeune, à son ouverture aux cultures et sur le monde ;
- Rapprocher les familles et l'institution scolaire.

⇒ 30 établissements se sont engagés sur ces priorités (logique de contrat).

➤ **Echanges avec la salle**

- **Importance de la formation partagée**
- **Importance de l'accompagnement des établissements dans la gestion de projet**

Les personnels des collèges concernés par le PEGD sont-ils accompagnés dans la gestion de projet en partenariat ?

Les 30 collèges expérimentateurs sont volontaires, ainsi leurs principaux sont déjà aguerris au travail en partenariat. **Il est vrai que la réussite de ce type d'expérience tient en grande partie à l'implication et à la conviction des chefs d'établissement.**

- ⇒ **Le pilotage des établissements n'a pas su complètement s'adapter à la décentralisation, une solution nouvelle est à trouver.**

➤ **Pistes d'actions : comment mieux lier ces activités éducatives au parcours à l'école ?**

On note un réel impact positif des ces activités pour les élèves notamment dans le comportement et le travail à l'école mais aussi sur la confiance en soi et le respect des autres.

- **L'importance des partenariats et du travail collectif**

- Importance de la prise de conscience de tous les acteurs du bien-fondé de ces activités (allocation de crédits pour mener des projets, valorisation des projets...).

⇒ Ces actions ne doivent pas se mener uniquement hors de l'école.

- **Favoriser l'accès de tous les publics à ces activités**

- Enjeux de mixité, de vivre ensemble.

- **Valoriser ces activités dans le parcours scolaire**

Ces activités permettent de révéler certaines qualités qui ne sont pas toujours mises en avant ou suffisamment valorisées à l'école. Il s'agit de mieux les prendre en compte dans les résultats scolaires.

⇒ La prise en compte de cette nouvelle approche par l'école est importante.

- **L'importance de la formation des enseignants à ces activités**

- **L'importance de favoriser l'accompagnement des établissements dans la gestion des projets.**



Daniel Picouly se présente lui-même comme « *ancien cancre* » : « *je viens d'une classe poubelle et je suis une réussite du tri sélectif* ». Riche de ses expériences personnelles, enfant dysorthographique, élevé dans une famille de 13 enfants, il incarne un espoir de réussite pour tous les élèves. Il a livré, à travers son témoignage un « *autre regard* » sur la réussite éducative.

➤ « *Un cancre reconverti dans la promotion* »

• **Un cancre à l'école mais « *un dieu* » dans la cour de récréation**

Il faut favoriser l'unité entre réussite éducative et réussite scolaire

⇒ L'école doit être perçue comme un lieu de reconnaissance et de valorisation (pas seulement via des bons résultats scolaires mais aussi par le sport, etc.)

• **Un cancre mais un « *cancre des trente glorieuses* »**

- Récit d'une possible réussite sans réussite scolaire : **Daniel Picouly** est rentré à l'université d'Assas sans le baccalauréat, ce qui est aujourd'hui impossible tant la sélection est forte.

➤ Constat d'une Ecole ne favorisant plus l'égalité des chances

• **La « *sophistication de l'école* »**

Daniel Picouly fait le constat d'une « *sophistication de l'école* », conçue pour des parents spécialistes. Il rappelle cependant que « *l'école appartient à tout le monde.* »

Exemple du problème des devoirs : les parents se trouvent dans l'incapacité d'aider leurs enfants. Avant, sa mère, même illettrée, était capable de l'aider à faire ses devoirs.

Quelle est l'image renvoyée aux enfants face à l'incapacité de leurs parents ?

• **Une Ecole pour former les élites**

L'école formera des élites et c'est aussi son rôle mais **Daniel Picouly** soulève que ces élites viennent de plus en plus du même endroit et que cela est problématique. *Un ascenseur social en panne ?* Non, mais tout le monde n'a pas accès au sommet de l'ascenseur.

Discours de la ministre déléguée à la réussite éducative, George Pau-Langevin



Monsieur le ministre de l'Education nationale, mon cher Vincent,
Monsieur le Ministre chargé de la Ville, mon cher François,
Madame Ayrault,
Mesdames, Messieurs les préfets,
Mesdames, Messieurs les directeurs des services académiques, députés et sénateurs,
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les professionnels de l'Education nationale,
Mesdames, Messieurs les représentants du monde associatif,
Et vous tous, chers acteurs de la Réussite éducative.

Je vais essayer de ne pas être trop longue. Depuis ce matin, vous avez déjà entendu beaucoup de choses. Je voulais principalement vous remercier pour votre présence au long de cette journée qui nous a permis de réunir plusieurs acteurs et de réfléchir sur la Réussite éducative à partir de vos points de vue, vous qui avez des expériences extrêmement riches. Nous sommes parvenus à concrétiser ce qui est l'essence de la Réussite éducative, c'est-à-dire l'ouverture de l'école sur son environnement, la volonté de partenariat et de convergence avec tous les acteurs. Les représentants de l'Education nationale, notamment notre Directeur général de l'enseignement scolaire, ont eu une confrontation utile et pertinente avec d'autres acteurs, notamment Claude Dilain. Nous avons apprécié ce dialogue avec les responsables de grandes associations, comme Frédéric Bourthoumieu qui a l'expérience de la Réussite éducative, ou Jacqueline Costa Lascoux qui nous a fait part de sa conception.

Je voulais remercier ceux qui ont joué le rôle du « poil à gratter », qui ont pris des positions qui nous interpellent, comme Jacques Donzelot, qui a dit : dans la Réussite éducative, ne s'occupe-t-on pas de faire réussir des gens dont on part du principe qu'ils ne sont pas bons ? L'école ne se décharge-t-elle pas en mettant des voies parallèles pour un certain nombre d'élèves ?

J'ai apprécié ce qu'a dit François Dubet qui nous a interpellés en disant : comment voulez-vous que des enfants s'impliquent s'ils ont le sentiment que leur avenir est déjà bouché ?

Sur les relations école/famille, les débats d'aujourd'hui ouvrent des pistes importantes à approfondir. Vous avez vu comment tout cela est riche. Je souhaite que cette journée s'inscrive dans la durée. S'il y a une dimension et une cohérence nationale à donner à la Réussite éducative, je pense que nous devons le faire sur le temps long, et à partir de ce que vous faites sur le terrain, car vous qui êtes au plus près des territoires, avez l'habitude de travailler en fonction des caractéristiques des territoires.

Nous ne pouvons pas, nous, impulser totalement les choses à partir du Ministère, mais nous avons besoin de nous inscrire dans la diversité du terrain et des territoires pour essayer de bâtir quelque chose de commun.

Ce travail que nous essayons de faire sur la Réussite éducative s'inscrit totalement dans le travail sur la refondation de l'école mené aujourd'hui, et va de pair avec ce qui se fait : la volonté de donner aux enseignants une formation digne de son nom, la priorité au primaire, la nécessité de réformer les rythmes scolaires.

Autrement dit, ce que vous faites sur le terrain dans le cadre de la Réussite éducative est absolument cohérent avec ce que nous essayons de faire pour dessiner une école de demain, qui permette à notre pays de bâtir l'avenir dont il a besoin.

Je souhaite aussi que l'initiative prise par le recteur de Montpellier qui a organisé une journée de la Réussite éducative au niveau de l'académie en réunissant tous les acteurs fasse des émules, et que nous puissions nous retrouver sur le plan régional, de la même manière que nous avons travaillé aujourd'hui sur ces questions de Réussite éducative au niveau national. Nous avons donc plusieurs chantiers en cours.

Vous avez trouvé dans vos dossiers un texte portant sur la définition, les principes et les acteurs de la Réussite éducative. C'est ce que j'évoquais tout à l'heure avec cette idée que nous voulons bâtir une définition commune de la Réussite éducative et nous mettre d'accord sur les principes qui devront être respectés par ceux qui veulent mener de telles politiques. Ce texte a été bâti par les acteurs, l'Académie, les associations, les représentants du ministère de la Ville et de l'Education nationale. Je souhaite que ce texte puisse servir de base pour une charte, qui serait une référence commune pour tous les acteurs, et que vous puissiez vous y référer pour monter des projets de réussite éducative sur le terrain.

Nous avons parlé évaluation. Nous allons signer une convention avec l'institut français d'éducation qui a créé un observatoire en 2012. Ce partenariat nous permettra de disposer d'un véritable observatoire de la Réussite éducative permettant d'alimenter le réseau des acteurs et de faciliter la coordination entre vous quant à l'évaluation des savoirs, la diffusion des expériences. Il s'agira d'un outil de mutualisation partagée de ce que nous attendons de ces dispositifs de Réussite éducative.

Plusieurs thématiques devront donner lieu à un travail de suivi. Il y a d'abord la question du bien-être à l'école qui fait écho à ce que disait notre ancien cancre. Si un certain nombre

d'enfants ne se sentent pas bien à l'école, il faut qu'on réfléchisse pourquoi, et qu'on essaie de bâtir une école plus bienveillante. Le philosophe Comenius disait : « Il est vraiment sage celui qui désigna les écoles comme des fabriques d'hommes car c'est bien grâce à leur action que les hommes deviennent véritablement des hommes, c'est-à-dire des créatures raisonnables. » Comenius nous disait qu'il était possible d'éduquer toute la jeunesse, de lui faire comprendre tout ce qui contribue à rendre l'homme instruit et honnête, bien éduqué, et que cette éducation peut se faire sans coup, sans violence, et avec un maximum de douceur. Nous nous mettons dans les pas de Comenius, c'est une excellente chose.

En ce qui concerne la famille, et les relations école/famille, nous sommes en train de préparer avec Mme Bertinotti une circulaire qui reprendra un certain nombre de points déjà évoqués dans la circulaire de rentrée.

Le ministère de la Réussite éducative est pleinement engagé dans la refonte de l'éducation prioritaire, chantier en cours sous l'égide du Premier ministre, qui doit permettre de dresser les actions à mener pour que l'école, notamment dans nos villes et quartiers populaires, soit quelque chose de plus efficace.

Nous arrivons au terme de cette journée. Elle aura été importante pour aider l'école à retrouver ses couleurs démocratiques. Loin de la constitution d'une élite, l'école doit nous permettre de mieux bâtir la vie en commun. C'est une dynamique que nous avons lancée aujourd'hui, à nous de lui donner vie.

Merci du travail que nous avons commencé, je compte sur vous pour continuer à faire vivre la Réussite éducative.

Discours du ministre délégué chargé de la Ville, François Lamy



Monsieur le ministre de l'Education nationale,
Mme la ministre déléguée à la Réussite éducative,
Monsieur le Recteur,
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les acteurs de la Réussite éducative,
Chère Brigitte Ayrault,

En organisant cette journée, George Pau-Langevin et moi-même, nous avons voulu donner plus de force encore à votre travail commun, transversal et pluridisciplinaire. Nous avons voulu que cette journée dédiée à l'accompagnement des enfants, des adolescents et des familles soit l'occasion d'éclairer plusieurs années d'expériences.

L'enjeu est de taille. Il s'agit de permettre le succès de tous les élèves, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles, ou territoriales.

La Réussite éducative se joue plus largement que dans la seule réussite des enfants à l'école, plus précisément la réussite à l'école se doit d'être accompagnée des conditions, et pas seulement des missions de l'école républicaine.

Dans les quartiers populaires, plus qu'ailleurs, tous nos enfants ne disposent pas des mêmes relais, des mêmes ressources devant l'institution scolaire.

C'est pourquoi il faut mener conjointement cette politique pour établir plus de moyens pour garantir l'égalité républicaine.

La politique de la Ville travaille sur les problèmes rencontrés par les habitants des quartiers populaires.

Ma mission est de lutter plus spécialement contre cette concentration de difficultés à laquelle des millions de concitoyens font face tous les jours. En trente ans, la politique de la Ville a eu des résultats inégaux, mais elle a su généraliser les dispositifs les plus efficaces. Elle est parvenue à faire dialoguer des cultures professionnelles différentes. Elle s'est appuyée sur les

principes de contractualisation. Elle a surtout su reconnaître qu'il existait des fractures territoriales dans notre pays, à l'intérieur des villes, entre les villes, entre les villes et leurs périphéries. La politique de la Ville a vocation à mobiliser l'ensemble des politiques publiques de façon à différencier les difficultés rencontrées sur les territoires prioritaires.

C'est une des rares politiques publiques qui prend en compte l'individu, le citoyen dans sa globalité, qu'il s'agisse de sa mobilité, de ses besoins en santé, en matière d'habitat etc.

Ces programmes créés en 2005, ces PRE, reposaient sur un postulat fort : seule une approche globale et individualisée peut permettre de faire évoluer des situations individuelles qui semblent inextricables. Il s'agissait de faire le lien entre la prise en charge pendant les temps scolaires, de faire dialoguer l'école avec les pratiques sportives. La nouveauté résidait dans le diagnostic, porté par une équipe pluridisciplinaire à même de partager des informations sensibles.

Les évaluations menées chaque année par l'Acsé, entre autres, en témoignent.

Devant des forts taux de décrochage scolaire, devant des parents qui ne peuvent pas transmettre de mode d'emploi à leurs enfants, la synergie, les méthodes de travail renouvelées ont fait leurs preuves.

Professionnels du médico-social, de la prévention, de l'accompagnement scolaire, parents, vous avez créé ensemble une manière de faire inédite pour répondre au plus près aux difficultés des enfants, non pas seulement d'un point de vue scolaire, mais plus large, donc plus pertinent.

En quelques années, une mobilisation générale a eu lieu.

Les élus, les collectivités inscrits en politique de la Ville sont engagés massivement. On mesure aujourd'hui des résultats satisfaisants. Les programmes de Réussite éducative sont donc stabilisés dans leur mise en œuvre et doivent continuer d'avancer, d'être alimentés et sanctifiés.

Sans augurer des résultats de l'enquête d'impact, très ambitieuse, je souhaite partager avec vous quelques points sur l'avenir des PRE. Le PRE, c'est pour le gouvernement, une politique de rattrapage républicain. En faire plus pour ceux qui ont eu moins. C'est une nécessité absolue. C'est pourquoi nous voulons mobiliser et concentrer nos moyens respectifs avec Vincent Peillon. Cette priorité, je l'ai gardée malgré un contexte budgétaire contraint. La part des crédits, c'est-à-dire 80 millions d'euros, c'est un quart des crédits de l'Acsé. Pour maintenir cette priorité, pour amplifier les moyens, il faudra que nous réfléchissions ensemble comment nous pouvons mobiliser des acteurs pas encore impliqués financièrement.

Nous devons préserver cette belle méthode de travail, ouverte et ciblée, où le travail collectif est au service de l'autonomie de l'enfant.

C'est pourquoi nous inscrirons des PRE dans les nouveaux contrats de ville signés en 2014. Ces nouveaux contrats seront uniques, articulant les politiques urbaines et les politiques de cohésion sociale. Nous mobiliserons les moyens de droit commun et les crédits spécifiques de la politique de la Ville.

Au niveau gouvernemental, Vincent Peillon et moi-même allons signer une convention prochainement qui préfigurerait les missions de chacun.

Pour l'État, les recteurs sont signataires des futurs contrats.

Nous pourrions nous donner les moyens nécessaires pour traiter de la question globale des objectifs de réussite des enfants dans les quartiers populaires.

Vous avez beaucoup réfléchi et débattu au sein des ateliers aujourd'hui, qui ont été précédés de travaux pendant plusieurs semaines. Le fruit de ces travaux, vos recommandations seront précieuses pour rendre plus efficace la politique de la Ville et la Réussite éducative dans les quartiers populaires. Chacun de nous au gouvernement apprend de votre action. Je le constate chaque semaine lors de mes déplacements sur le terrain.

J'ai pu me rendre compte qu'en matière de santé, le bien-être des enfants conduit à poser la question de l'articulation des dispositifs comme le PRE avec le droit commun de la famille. Il faut trouver des solutions pour que les conditions d'accès des habitants des quartiers populaires à leurs droits sociaux, à une meilleure couverture soient mieux pris en compte. La convention signée avec Marisol Touraine prévoit de les aider à accéder à tous leurs droits sociaux. Elle permet aussi de mieux mailler les quartiers.

Sur la prise en charge des enfants plus âgés en difficulté, les PRE expérimentent des modes d'action innovants pour les 16-18 ans en faisant intervenir des éducateurs de rue. Cette compétence est celle des conseils généraux qui financent les clubs de prévention. Là, je souhaite systématiser les liens.

Au-delà de ces exemples, des déclinaisons locales d'une journée comme celle-ci, réunissant l'ensemble des parties prenantes, pourraient faire émerger de nouvelles problématiques à traiter dans les politiques publiques.

Mesdames, Messieurs, je ne vais pas expliquer ici devant vous, professionnels et parents, en quoi notre avenir commun est conditionné par la confiance qu'on doit avoir en la jeunesse. Le temps où on voyait en elle une menace est révolu. Elle est reconnue comme étant notre principal atout.

Son avenir est ancré au sein du gouvernement de Jean-Marc Ayrault. Je me situe en pivot de l'ensemble des politiques publiques, notamment celle dédiée à la jeunesse et aux quartiers populaires. Avec l'ensemble du gouvernement, avec vous, chère George, cher Vincent, je sais que je peux compter sur la mobilisation de l'Education nationale, sur celle des élus, des

professionnels, des parents et des bénévoles pour permettre que les enfants, apprentis citoyens de tous les quartiers de France, vivent mieux en 2017 qu'en 2012, comme l'a promis le président de la République.

Je vous remercie.

Mot du ministre de l'éducation nationale, Vincent Peillon



Je tiens à remercier mes collègues George Pau-Langevin et François Lamy, qui ont permis à cette journée de se tenir, et à saluer la qualité des travaux qui se sont tenus. Ils ont été marqués par la grande diversité des intervenants, qui répond bien à l'exigence que porte ce beau projet de « réussite éducative ».

Au-delà des grandes réformes internes à l'éducation nationale, nous voulons conclure un nouveau pacte entre l'école et la Nation : l'école de la République n'appartient à personne en particulier, et l'éducation est l'affaire de tous. C'est pourquoi nous devons apprendre à mieux travailler avec les familles, avec les collectivités locales, avec les associations, avec les autres administrations.

Nous devons faire circuler un nouvel esprit de respect, d'écoute et de coopération, qui seul nous permettra de prendre en compte tous les aspects de la vie de l'enfant pour l'emmener vers la réussite.

Cette journée nous a permis d'avancer en ce sens et je souhaite qu'il puisse s'en tenir d'autres, au niveau national ou au niveau académique.

La formation de l'homme complet et du citoyen de demain nous incombe collectivement et il nous revient donc d'encourager toutes les initiatives innovantes qui permettront de progresser vers une éducation plus juste.

Vincent PEILLON